

Au fil des ans

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE



Regard sur notre patrimoine

L'INDUSTRIE DU BOIS EN BELLECHASSE

volume trente-cinq numéro un 12 \$
PRINTEMPS 2023

www.shbellechasse.com

Conseil d'administration

PRÉSIDENT **Pierre Prévost**

418.571.8743 pierre.prevost@telus.net

VICE-PRÉSIDENT **Gilles Demers**

418.642.2224 3gillesdemers@gmail.com

TRÉSORIER **Michel Tardif**

418.882.8160 micheltardif@me.com

SECRÉTAIRE **Lucie Fillion**

418.882.2402 lucie.fillion@fsaa.ulaval.ca

ADMINISTRATEUR **André Bouchard**

418.243.2396 abbenee96@gmail.com

ADMINISTRATEUR **Louis Gosselin**

418.887.5299 louis.gosselin@telus.net

ADMINISTRATRICE **Lyne Carrier**

418.642.2224 lyne.c2@telus.net

ADMINISTRATRICE **Sylvie Corriveau**

s.corriveau@hotmail.com

ADMINISTRATEUR **Yves Turgeon**

yves_turgeon@yahoo.ca

Territoire

MRC DE BELLECHASSE

Équipe éditoriale

RÉDACTRICE EN CHEF **Marie-Josée Deschênes**

mjdeschenes@mjdarchitecte.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE **Marie-Ève Beaupré,
Marie-Josée Deschênes, Monique Dion,
Lucie Fillion, René Minot, Pierre Prévost,
Marcel Rancourt, Michel Tardif**

RÉVISEUR **René Minot**

COMPOSITION **Laurent Gagnéux**, architecte,
Marie-Josée Deschênes, architecte inc.

lgagneux@mjdarchitecte.com

Illustration de couverture

Figurine de Clémence Laferrière (Les Chapeaux de Clémence) et de Carmen Laferrière, feutrière.

Illustration de l'endos

Publicité du Centre d'archives de Bellechasse.

Informations

COTISATION ANNUELLE **30 \$**

ADRESSE POSTALE **159, rue Commerciale,
Saint-Damien-de-Buckland, G0R 2Y0**
TÉLÉPHONE **418 907-5350**

COURRIEL **info-archives@shbellechasse.com**

DÉPÔT LÉGAL **Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, printemps 2023**

ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont de la responsabilité de leurs auteurs. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Au fil des ans est publiée trois fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération Histoire Québec.

Travailler dans le bois

Les Bellechassoises/e/s, qu'ils soient d'en haut vers le sud, ou d'en bas du côté du fleuve, ont une conscience aiguë de la forêt. Une conscience aussi ambivalente que peut l'être la formule « Travailler dans le bois ». S'il s'agit de voir le « bois » comme matière première, on songe à la fabrication de bûches pour se chauffer ou de « bois d'œuvre » : planches, poutres et madriers grâce auxquels on se bâtit, on se meuble, on sculpte et on décore. Mais si le « bois » signifie la forêt, travailler dans le bois, c'est pratiquer l'abattage ou l'entaillage, l'émondage ou le plantage des arbres. On peut aussi y cueillir des baies ou y chercher des champignons ou des plantes particulières. Depuis la nuit des temps, c'est peut-être dans la forêt que les humains observent le mieux les mouvements de la vie de tout ce qui rampe, marche ou vole. Voilà tout ce que notre milieu peut révéler à ceux et celles qui vivent dans Bellechasse : des gens industriels tâchant d'exploiter la ressource que reste la forêt, lieu autant propre à la survie qu'au déploiement de l'ingéniosité, à l'inspiration de l'âme et au renouvellement de la vie.

René Minot

Mot de la rédactrice	3
Mot du président	4
Nouvelles du milieu	5
Dossier L'industrie du bois en Bellechasse	7
1. L'état moral de la population des seigneuries avant et après la Conquête	8
2. Le moulin Beaudoin de Saint-Henri	13
3. L'industrie du bois dans Bellechasse au XIX ^e siècle, quelques jalons	18
4. La Pulperie Saint-Raphaël ou <i>Grand Sault Pulp Mill</i>	23
5. Les bûcherons de Saint-Léon-de-Standon	29
6. Il était une fois... les frères Nadeau en 1947	31
7. Tragédie à Standon	32
8. Les cartes témoignent des moulins à scie, il y a un siècle	34
9. Les filles au moulin à scie	42
10. Il a affronté la forêt : Charles Turgeon, premier colon d'Armagh	45
11. Petite histoire du grand pin	47
Chronique Le GIRAM : rétrospective sur 40 ans d'implication dans le milieu	51
Chronique Devoir de mémoire au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	58

MOT DE LA RÉDACTRICE



Encore une fois, la générosité de nos collaborateurs nous permet de vous présenter un numéro d'*Au fil des Ans* riche en recherches historiques, inédites et très diversifiées, portant sur l'industrie du bois en Bellechasse.

Dans son mot du président, Pierre Prévost, rappelle que ce travail de recherche ne se fait pas sans y mettre du temps. Il vous invite aussi à assister à la prochaine assemblée générale annuelle de la SHB qui se tiendra le 23 avril à Saint-Damien. C'est par un retour sur les difficiles conditions de vie des Bellechassoises au temps de la Conquête que débute le dossier. L'historien Yves Hébert y décrit comment et pourquoi la population devait composer avec un manque de blé. Denis Bécharde relate ensuite par de nombreuses citations d'actes notariés les droits et devoirs entourant l'érection du moulin Beaudoin à Saint-Henri. Vous découvrirez l'importance des grandes rivières sillonnant le territoire dans les textes de Pierre Prévost qui expliquent comment l'exploitation du bois a façonné le territoire de Bellechasse en exploitant leur pouvoir hydraulique. Dans son texte sur la pulperie de Saint-Raphaël, il illustre la transformation de cette industrie au XIX^e siècle qui se voue à la fabrication du papier. Suivent ensuite des témoignages et des portraits des travailleurs de Saint-Léon-de-Standon. La difficile vie des bûcherons y est décrite, suivie de l'histoire d'une tragédie relatée par Mario Georges Fournier. C'est en faisant parler les cartes anciennes que Pierre Prévost illustre la multitude de moulins, construits partout sur le territoire, qui en ont permis le développement autant pour la fabrication du bois nécessaire à la construction, que pour moudre le grain, nécessaire à nourrir les populations. René Minot décrit ensuite l'histoire d'une famille propriétaire d'une scierie à bois bien préservée et encore fonctionnelle, située dans une grange de la Fourche d'Armagh. Accompagnées de ce dernier, les sœurs Carmen et Clémence Laferrière décrivent la vie du bûcheron Charles Turgeon, défricheur et fondateur historique du village d'Armagh, qui quitte son propre village de Saint-Vallier pour aller bûcher dans les hauteurs du canton d'Armagh. En plus de nous faire ressentir les défis que devaient relever ces courageux hommes, les sœurs Laferrière, l'une feutrière et l'autre costumière, ont confectionné, sur un fond artistement forestier, une figurine reproduisant fidèlement l'habillement de ce bûcheron pionnier réalisé avec beaucoup de justesse. Par sa beauté et sa perfection relevant d'un savoir-faire et d'une minutie qu'il fallait valoriser en mettant en couverture du présent numéro la représentation de ce petit personnage, Charles Turgeon honore le travail de ces hommes de bois qui ont construit notre pays. Le dossier se conclut par une histoire actuelle racontée par René Minot où une croix de chemin a été construite avec un pin plus que bicentenaire de la Fourche. Enfin, la Société historique de Bellechasse est fière de souligner les 40 ans du GIRAM en 2023 dans une première chronique écrite par Gaston Cadrin qui relate les faits saillants où les combats menés par une poignée de bénévoles ont porté fruit pour préserver des bâtiments, des sites, des paysages patrimoniaux de la région dont le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier que Denise Roy nous invite à visiter cet été. Elle décrit, dans une deuxième chronique, les activités qui auront lieu cet été pour souligner les 100 ans de l'achat du domaine par la famille Amos. En conclusion, je vous souhaite de profiter de la saison estivale pour découvrir tous ces lieux historiques, participer aux événements organisés par ces divers organismes, SHB, GIRAM, Domaine de Pointe-de-Saint-Vallier, etc., pour découvrir et apprécier l'héritage que nos ancêtres nous ont laissé et ainsi contribuer à sa préservation ! Bonne lecture !

Marie-Josée Deschênes, rédactrice en chef

MOT DU PRÉSIDENT



Le printemps est arrivé, la belle saison, temps de renaissance et de renouveau qui éclipse l'automne déjà lointain.

Ici je termine ma prose sentimentale, préférant ménager les lignes éditoriales au profit d'informations objectives. Vous le constaterez, il y a beaucoup à lire dans les pages qui suivent, et encore bien plus à écrire, croyez-moi. Plus on cherche et plus on trouve, vous me direz. Certes, on peut gratter beaucoup et être bien déçu des maigres trouvailles souvent redondantes et qui lassent un auditoire moins averti. Toutefois, les documents d'archives rendus disponibles par voie numérique, notamment ceux mis à la disposition par notre SHB ou par la BAnQ, constituent une mine prodigieuse d'informations et laissent champ libre aux interprétations qui en découlent. Cependant, je me préoccupe davantage

des aînés qui peuvent encore exprimer les confins de leur mémoire et qui disparaissent un à un, amenant avec eux des bribes précieuses d'histoire, celle de Bellechasse en particulier. Il suffit tout juste de les rencontrer, proches et autres, puis d'écouter attentivement en posant quelques questions ici et là pour mieux explorer l'inhabituel. Vous pourriez être surpris des réponses. Ces histoires conduisent à votre propre histoire et éveilleront en vous l'envie d'en connaître davantage sur un passé apparemment banal, mais au fond exceptionnel et méconnu. Ces petits bijoux de témoignages, souvent corroborés par la recherche historique, peuvent être partagés : nous continuons de les publier au fil des mois et des années dans cette revue qui n'a donc pas besoin d'être nommée : elle devient renommée !



Je vous assure que les surprenants et très en vogue systèmes avancés d'intelligence artificielle ne sont pas en mesure d'exécuter l'exercice complet, au moins pour l'instant., de faire ainsi revivre notre passé par la « Bonne lecture ! » de ces histoires à quoi je vous invite. Parlant d'invitation, la grande chapelle du domaine conventuel Notre-Dame du Perpétuel-Secours ouvre ses portes le dimanche 23 avril pour l'assemblée générale annuelle de la SHB. On vous y attend, et grand merci aux bienfaitrices. Pour terminer, l'excursion à saveur d'histoire et de patrimoine, fixée au samedi 26 août, s'oriente vers la région du Granit avec ses montagnes et ses lacs, territoire colonisé en grande partie par des gens de Bellechasse et de Dorchester. Signalez-moi votre intérêt et votre éventuelle participation à cette sortie conviviale et gourmande. Un autocar à moitié rempli pourrait mettre en péril notre escapade annuelle. D'ici là, oui, bonne lecture!

Pierre Prévost

pierre.prevost@telus.net

418.571.8743

- Notre muséologue Émilie Perrault et le bienfaiteur Jean Carrier lors du déménagement de la collection de crèches le 19 janvier dernier.

NOUVELLES DU MILIEU



- *Hôpital Hôtel-Dieu, Montréal, QC, vers 1865. Non signé (domaine public). Collections du Musée McCord, Don de David Ross McCord, MP-0000.1764.2.*

13 AVRIL 2023 – LES RENDEZ-VOUS MAESTRIA DU CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (CMAQ)

Le 13 avril dernier, le CMAQ a invité les personnes intéressées à la préservation du patrimoine et des métiers d'art à une journée au cœur de la Cité-des-Hospitalières de Montréal, un édifice patrimonial en transition comprenant l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu et le couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, en présence d'une quinzaine de spécialistes et d'experts de l'architecture et du patrimoine. Au programme, une conférence d'ouverture de Marc Séguin, une conférence internationale mettant en vedette Quito, ville patrimoniale de l'Équateur, des conférences sur des projets d'actualités et le lancement du projet-pilote Intérieurs patrimoniaux : Entre design & savoir-faire. La journée comprenait également des ateliers pratiques.

metiersdart.ca/diffusion/grands-evenements/rendez-vous-maestria

23 AVRIL 2023 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

La Société historique vous convie le dimanche 23 avril 2023 de 13h30 à 16h30 à la grande chapelle du domaine conventuel Notre-Dame du Perpétuel-Secours, située au 159, rue Commerciale à Saint-Damien-de-Buckland pour son assemblée générale annuelle. L'assemblée générale sera accompagnée d'une conférence.

shbellechasse.com

4 MAI 2023 – JOURNÉE APT-QUÉBEC : FENÊTRES TRADITIONNELLES EN BOIS, PRINCIPES DE CONSERVATION

Le chapitre québécoise de l'*Association for Preservation Technology* (APT) propose ce printemps une journée de formation sur la restauration et l'entretien des fenêtres de bois. La matinée débutera par trois conférences sur l'histoire de la construction des fenêtres au Québec avec l'architecte François Varin, la restauration de fenêtre à guillotine avec l'ébéniste Frédéric Gaudreau et l'étude de cas d'une croisée de fenêtre à battant vieille de 170 ans par le conservateur Patrick Quirion. L'après-midi sera consacrée à différents ateliers sur les techniques de restauration (décapage, masticage, peinture). La formation aura lieu à Québec, à la Maison Mère-Mallet.

actionpatrimoine.ca/activites/apt-quebec-2023/

19 MAI 2023 – DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (CPRQ)

L'objectif du programme est de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.

patrimoine-religieux.qc.ca/fr/aide-financiere/Programme_Re

DU 26 AU 28 MAI 2023 – CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION HISTOIRE-QUÉBEC (FHQ)

Le 57^e congrès annuel de la Fédération Histoire Québec, ayant pour thème « Entre fleuve et montagne » se tiendra les 26, 27 et 28 mai 2023 à l'Hôtel Le Mortagne 1228, rue Nobel, à Boucherville.

histoirequebec.qc.ca

17 - 18 JUIN 2023 – FIN DE SEMAINE DU PATRIMOINE AU DOMAINE POINTE-DE-SAINT-VALLIER

- **17 JUIN DE 13H30 À 16H30 : LE DOMAINE POINTE-DE-SAINT-VALLIER ACCUEILLE L'ÉVÈNEMENT GIRAM**
L'organisme célèbre cette année ses 40 ans d'implication dans le milieu. Voyez ses modes d'actions, ses accomplissements et ses visions à la lumière de dossiers accomplis ou en cours, dans chacune de ses trois missions.

giram.ca

- **18 JUIN DE 13H30 À 16H30 : LE DOMAINE POINTE-DE-SAINT-VALLIER PRÉSENTE LE PROBLÈME DE L'ASSURANCE DES MAISONS ANCIENNES**

Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ), Action patrimoine et GIRAM présentent une conférence sur le problème de l'assurance des maisons anciennes, les démarches engagées et les solutions possibles.

pointedesaintvallier.com



LES CONCERTS D'UN BICENTENAIRE : 25 JUIN, 9 JUILLET, 23 JUILLET À 11H

La Société Historique de Bellechasse vous invite aux « concerts d'un bicentenaire » ancrés dans l'histoire de la Maison Pelletier de Beaumont. Bâtie en 1823 et habitée par des générations successives d'une grande famille où la musique était à l'honneur, vous découvrirez entre les murs du salon de musique les échos, les histoires et le décor d'un autre temps, vous plongeant dans la musique d'un romantisme naissant. Venez y découvrir la pianiste Bellechassoise Rachel Aucoin et ses acolytes Anna Spirina, pianiste originaire d'Ukraine (25 juin) et Stephanie Widrick, violoniste originaire des États-Unis (9 juillet). **Une mini-conférence précèdera chaque concert, vers 10h30.** Réservez tôt, puisque les places au Salon de Musique sont limitées. Ce projet est soutenu par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec.

www.rachelaucouin.com

28 JUIN 2023 – ANNIVERSAIRE DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND : INAUGURATION D'UNE EXPOSITION ESTIVALE TEMPORAIRE

Venez découvrir la nouvelle exposition thématique présentée dans la grande chapelle de l'ancienne maison mère.

shbellechasse.com

DU 17 AU 25 JUILLET 2023 – NEUVAINES DE SAINTE ANNE À LA CHAPELLE SAINTE-ANNE-DES-MONTAGNES À SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

9 jours de prières avant la fête de sainte Anne chaque soir de 19 à 21h.

shbellechasse.com



- *Site de l'église St. Bartholomew, lieu de culte rural de tradition anglicane construit en 1840 au lieu dit « Bourg-Louis » à Saint-Raymond, dans Portneuf lors de l'excursion annuelle de la SHB de 2022. Photo : Marie-Josée Deschênes, 2022.*

26 AOÛT 2023 – EXCURSION HISTORIQUE DE LA SHB

Cette année, le voyage annuel à caractère historique de la Société historique de Bellechasse s'oriente vers la région du Granit avec ses montagnes et ses lacs. Pour s'inscrire, contactez Pierre Prévost à l'adresse pierre.prevost@telus.net. Le coût est de 90 \$.

shbellechasse.com

DU 8 AU 10 SEPTEMBRE 2023 – JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Les Journées du patrimoine religieux sont coordonnées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Elles visent à faire découvrir des édifices et objets patrimoniaux à caractère religieux qui informent sur les savoirs, actions, rituels et idées qui ont animé nos prédécesseurs. La Société historique y participera également en 2023 pour une troisième année à Saint-Damien-de-Buckland.

journeesdupatrimoine religieux.ca

shbellechasse.com

DOSSIER



Le défricheur. Figurine de Clémence Laferrière (Les Chapeaux de Clémence) et de Carmen Laferrière, fentreière.

L'INDUSTRIE DU BOIS EN BELLECHASSE

L'ÉTAT MORAL DE LA POPULATION DES SEIGNEURIES AVANT ET APRÈS LA CONQUÊTE

YVES HÉBERT



Yves Hébert est
historien-consultant.
(Photo :
Studio Caron, Lévis)

Il est difficile de se faire une idée de l'état moral de la population de la Côte-du-Sud avant et au lendemain de la Conquête.

Les documents sont muets à ce sujet. En examinant le contexte social et économique de cette époque et les contraintes auxquelles ont été soumis les habitants, on peut très bien s'imaginer l'anxiété, le découragement et l'inquiétude des habitants. Comment la population a-t-elle vécu cette période ?

Avant la Conquête

À la veille de la Conquête, il faut dire que la situation est inquiétante dans le gouvernement de Québec. En dépit des crises de mortalité entre 1757 et 1760 et de l'épidémie de petite vérole de 1757, la population s'accroît lentement. L'inquiétude vient de conditions climatiques difficiles qui contribuent aux mauvaises récoltes et à la famine.

Les étés sont froids et les récoltes sont tardives.¹ On importe même de la farine de blé de la France. En 1755, les blés ayant manqué dans toute la colonie, l'intendant François Bigot est obligé de fournir aux boulangers de Québec de la farine et du pain provenant des magasins du roi. Il demande ensuite à des commis de faire une distribution du pain aux habitants à partir des boulangeries de Québec. Cette année-là, les récoltes sur la Côte-du-Sud

sont désastreuses et l'envoi d'excédents de grains vers Québec est quasi impossible.

L'arrivée d'un contingent de 3 000 hommes en 1755 complique la situation, car il faut assurer leur subsistance.² Résultat, la ponction de grains dans les seigneuries de Bellechasse sera plus élevée. Cela augure mal. L'année suivante les pluies torrentielles ne cessent de tomber durant tout l'été. Les récoltes en souffrent et une disette s'installe à Québec et dans les seigneuries avoisinantes. En 1758, c'est la famine à Québec et sur la Côte-du-Sud. Comme 70 % à 80 % des calories quotidiennes des Canadiens proviennent du blé de froment, de l'orge et du seigle, on peut comprendre qu'une mauvaise récolte n'est pas une bonne nouvelle.³ Le 1^{er} avril, le peuple de Québec est réduit à deux onces de pain par jour. En juin, on espère que la disette cessera avec l'arrivée à Québec d'une cargaison de 1000 quarts de farine provenant de la France.

À l'hiver 1758, la situation dans les environs de Québec est fort préoccupante. Le manque de vivres oblige les autorités à couper les rations à une demi-livre de pain par jour et à consommer de la viande de cheval. Le commissaire ordonnateur des guerres en Nouvelle-France André Doreil affirme que

1 DESLOGES, *Sous les cieux de Québec, Météo et climat, 1534-1831*, Québec, Septentrion, 2016, p. 105.

2 DESCHÊNES, Louise, *Le partage des subsistances au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 1994, p. 147.

3 LACHANCE, André. *Vivre à la ville en Nouvelle-France*. Montréal, Libre Expression, 2004, p. 135.

« le peuple périt de misère ».⁴ Cela veut dire que dans les seigneuries de Beaumont, de Saint-Michel et de Saint-Vallier, la situation n'est guère meilleure. Les habitants doivent être ingénieux pour se nourrir et se tournent probablement vers la chasse ou la pêche; certains, vers les produits du lait de la ferme.⁵ L'année 1759 n'annonce rien de bon. L'été est désastreux avec 44 jours de pluie.

Subvenir aux besoins des réfugiés acadiens

L'arrivée de réfugiés acadiens ayant échappé à la déportation en 1755 et 1756 représente un nouveau défi pour l'intendant Bigot. En octobre 1756, le seigneur de Beaumont Michel Jacques Hugues Péan décide de faire sa part pour aider les Acadiens. Il demande à l'arpenteur Ignace Plamondon (père) de préparer six terres pour établir ces familles. Par ailleurs, certains habitants de Saint-Michel acceptent d'accueillir dans leur foyer des Acadiens.

En novembre 1756, les conditions sont devenues précaires et l'état de santé des Acadiens établis dans sa seigneurie oblige le seigneur Péan à prendre une mesure exceptionnelle. Il compte sur l'aide du munitionnaire du roi Joseph-Michel Cadet pour aider ces réfugiés. Le 14 novembre 1756, ce dernier accepte de contribuer à la subsistance des Acadiens établis dans les seigneuries de Beaumont et de Saint-Michel.⁶ La demande est importante, elle implique la signature d'un contrat avec le notaire Jean-Claude Panet. Cadet engage Joseph Roberge et le charge, à compter



du 1^{er} décembre 1756, de fournir à chaque Acadien une demi-livre de bœuf et un quartier de lard et quatre onces de pois par jour. Pour sa part, le munitionnaire promet à Roberge de payer les vivres : six sols la livre de bœuf, douze pour la livre de lard et six livres le minot de pois. Il est important de noter que Cadet donne une avance de 1 200 livres à Roberge. Cette somme est considérable pour l'époque et il est fort possible que Roberge l'ait utilisée pour construire une glacière à Saint-Charles.

- **L'église de Beaumont, carte postale colorisée et annotée.**
Source : BAnQ

Lors de la transaction, Joseph Roberge habite une concession se situant au sud de la rivière Boyer. Celle-ci n'est pas trop éloignée de la terre de Gabriel Duquet, qui se retrouve au nord du cours d'eau. Celui-ci a l'esprit d'entreprise puisqu'il achète le moulin à scie du seigneur Péan, qui se situe entre le ruisseau des Hurons et la rivière Boyer.⁷ Il transformera probablement ce moulin pour moudre le grain. Dans les années 1770, on le considère comme un maître farinier.⁸

4 Labignette, J.-E. (1964). « La farine dans la Nouvelle-France ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(4), 490–503. <https://doi.org/10.7202/302311ar>

5 BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, *Écrits sur le Canada*, Mémoires, journal Lettres, Québec, Septentrion, 2003, p. 204.

6 BAnQ, Minutier de J.C. Panet, le 14 novembre 1756.

7 Ce contrat est rédigé le 3 avril 1744, mais il apparaît le 27 mars 1747 dans le minutier de Claude Barolet. BAnQ, Minutier de Claude Barolet, le 27 mars 1747.

8 BAnQ, Minutier de J. Fortier, 31 décembre 1770.

Comme Joseph Roberge reçoit l'ordre de nourrir les Acadiens en juillet 1756, ce dernier dispose d'une période suffisante pour construire cet ouvrage en pierre et le rendre utile au début janvier de l'année suivante. La concordance entre la carte de Murray et le plan de cadastre de Saint-Charles a effectivement révélé l'emplacement d'une glacière sur le site du lot 141-P. D'après les résultats du rapport de l'archéologue Philippe Picard, cette structure enfouie se situe sur la terre de Gabriel Duquet.⁹ La preuve des liens entre le contrat de Roberge et la construction de la glacière de Saint-Charles sur la terre de Gabriel Duquet n'a pas été établie de façon certaine. Mais, plusieurs éléments permettent de croire que cette glacière a été construite pour les Acadiens réfugiés à Saint-Charles.

Des relevés des Acadiens dans Bellechasse ont d'ailleurs été réalisés par Pierre-Maurice Hébert.¹⁰ Selon les données recueillies, il apparaît que les Acadiens réfugiés dans la seigneurie de Livaudière vivaient dans des conditions précaires. Certains d'entre eux se sont établis dans le rang Hêtrière de Saint-Charles. Selon Louis-Léonard Aumasson de Courville (1722-c1782), les Acadiens de Livaudière étaient particulièrement choyés puisqu'on leur donna, semble-t-il, plusieurs commodités entre autres les services d'un

chirurgien.¹¹ Malgré l'initiative du seigneur Péan et de sa femme, les Acadiens souffrent de la maladie. L'année 1758 s'annonce catastrophique. Dans les registres de la paroisse de Saint-Charles, 56 enterrements d'Acadiens sont relevés pour cette seule année. Certains d'entre eux provenaient sans doute des premiers rangs de Saint-Gervais qui portaient les noms de première et deuxième Cadie.¹²

Après la conquête, désarmer et surveiller la population

Durant la période de la Conquête, la Côte-du-Sud n'a pas été épargnée par le feu de la guerre. L'historien Gaston Deschênes dans son livre *L'Année des Anglais* a bien montré l'impact des Rangers et des soldats écossais du 78^e régiment des Highlanders dans la région. Le bilan est triste : maisons incendiées, vol des bestiaux, décès de 13 miliciens de la Côte-du-Sud. On s'en doute, la population est meurtrie.

Pour se nourrir, les troupes anglaises comptent sur les seigneuries de Beaumont, Saint-Michel et Saint-Vallier pour l'approvisionnement. Mais dans les années 1760, grâce à de meilleures récoltes, la situation s'améliorera tant pour les habitants que pour les occupants anglais.

Après l'incendie de la Côte-du-Sud et les escarmouches, les troupes cantonnées à Pointe Levy sécurisent la région et se préparent à d'éventuels désordres. Pour ce faire, on procède au désarmement des paroissiens de la Côte-du-Sud et au recensement des ressources disponibles. On demande alors aux officiers

9 PICARD, Philippe, *Glacière du Régime français (CeEr-1) à Saint-Charles de Bellechasse*, Québec, Société immobilière du Québec, ministère des Transports du Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2008.

10 HÉBERT, Pierre Maurice, *Les Acadiens dans Bellechasse*, La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1984; HÉBERT, Pierre Maurice et TRÉPANIÉ, Pierre, *Les Acadiens du Québec*, Éditions de L'Echo, 1994.

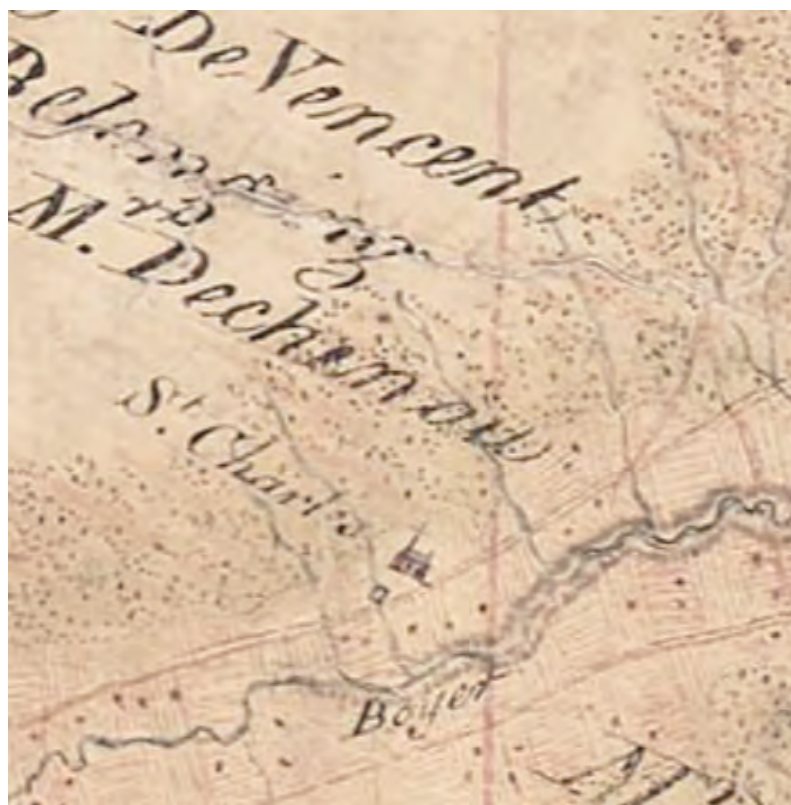
11 COURVILLE, Louis De, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760. En trois parties; avec cartes et plans lithographiés*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 69.

12 Comité Organisation des Fêtes du 350^e de Saint-Charles-De-Bellechasse (1999), P. 40.

de milice et aux habitants des seigneuries de prêter allégeance à la Couronne britannique. Cette mission est confiée à l'ingénieur militaire John Montresor (1736-1799) à qui l'on doit la carte de Murray. À la tête d'une troupe d'éclaireurs, il quitte Pointe Levy au début décembre pour aller d'abord à Beaumont. Il ordonne au capitaine de milice de rassembler les habitants pour qu'ils prêtent serment d'allégeance au roi George II. Montresor se rend ensuite à Saint-Michel, à Saint-Charles et à Saint-Vallier dans les jours suivants. Mais à Saint-Charles, des armes sont confisquées pour être rapportées à Saint-Michel. Le 12 décembre, les Rangers se retrouvent à Berthier, comme indiqué dans le journal de Montresor. Pour se rendre à Saint-François, ils doivent marcher en partie à travers des boisés. Le 14 décembre, à Saint-Pierre, une tempête de neige les empêche de poursuivre leur mission.

Le journal de John Montresor contient des informations sur l'incendie de la Côte-du-Sud menée par les troupes de Scott dans les semaines précédentes. Le 17 décembre, il constate que le village de la pointe à la Caille a été rasé par les flammes. Les habitants s'étant dispersés ne purent prêter allégeance. Le capitaine de milice s'engage donc à les recenser et à en faire un rapport. Les maisons plus au sud, le long de la rivière du Sud, ont été épargnées par le feu et les familles n'ont pas déserté les lieux. Cette mission faisait partie d'une plus grande opération de désarmement effectuée sur toute la Côte-du-Sud le 30 novembre 1759 par le capitaine Leslie. Elle montre bien que les troupes britanniques au lendemain de l'incendie de la Côte-du-Sud ont cherché à contrôler la population et à s'emparer de leurs bestiaux.

Au début de l'année, Murray décide de faire loger chez les habitants de la Côte-du-Sud, diverses compagnies du 78^e régiment des Highlanders. Le gouverneur veut montrer



qu'il surveille la population. Le quart du régiment se retrouve probablement à Saint-Michel sous le commandement du Major John Campbell. Le capitaine Hugh Cameron et le colonel Simon Fraser s'installent à Beaumont. Le major Abercrombie pour sa part s'occupe des paroisses de Saint-Thomas et de Saint-Vallier. Les officiers écossais exercent des responsabilités importantes, celles entre autres de régler certains litiges et même de fixer le prix du minot de farine. Pour ce faire, ils établissent leur mess dans les presbytères.

Toutefois les militaires profitent de la situation. En février 1760, certains d'entre eux procèdent à la saisie de farines et de bestiaux en bas de Pointe Levy. Le gouverneur Murray, apprenant que les bestiaux ont tous été abattus, réalise qu'il doit composer avec les écarts de conduite de certains soldats.¹³ Mais

- *Les environs de la rivière Boyer sur la carte de Murray de 1763*
Source : BANQ.

13 *Ibid*, p 112.

il sera moins tendre à l'égard du meunier de Saint-Charles Jacques Nadeau qu'il fera pendre le 29 mai 1760 « pour avoir mis toute son énergie à inciter ses compatriotes à la révolte et pour avoir amené des membres de la compagnie de milice dont il était le capitaine à joindre l'armée française ». (journal de Knox). Selon Gaston Deschênes, « Murray a choisi Nadeau pour faire un exemple et amener les habitants du gouvernement de Québec à demeurer tranquilles chez eux ». ¹⁴

D'autres soldats vivent alors sous le rythme des Canadiens. Un certain nombre, établi à Saint-Vallier et appartenant à la Franc-Maçonnerie, utilisent l'église de la paroisse pour leur rituel. ¹⁵ La fonction de surveillance exercée par les troupes se poursuivra jusqu'à la fin des années 1770, notamment par James Thompson à Saint-Michel, à Saint-Pierre et à Saint-Thomas. Selon certains historiens, les habitants constatent que leur situation d'après-guerre est plus enviable qu'auparavant. Cela est dû aux meilleures récoltes et à un adoucissement des tensions. Les soldats écossais du 78^e régiment d'infanterie se rapprochent de la population et l'on observera des mariages entre certains d'entre eux et des Canadiennes. Malcolm Fraser, qui occupe Beaumont, aura quatre enfants illégitimes avec Marie Allaire.

Fraser ne tarde pas à remarquer la misère dans laquelle vivent les habitants. Devant cette situation, il demande aux officiers et aux soldats de fournir une semaine de leur salaire pour aider ces gens. Charles Lecours est alors nommé syndic des pauvres pour recueillir les sommes amassées. Ce geste de générosité a

été soigneusement consigné dans le livre de comptes de la fabrique par le curé Bernard Sylvestre Dosque (1^{er} juillet 1761). ¹⁶ Les militaires de Québec seront également appelés à secourir les pauvres de la capitale.

Conclusion

Les habitants de la Côte-du-Sud ont été sérieusement éprouvés durant la période de la Conquête. Ils durent composer avec la maladie, les mauvaises récoltes, les disettes, l'incendie de la Côte-du-Sud et la pression exercée par les troupes du 78^e régiment des Highlanders pour leur subsistance.

Comment ont réagi les Canadiens durant les années suivantes ? Étonnamment, on a observé une croissance de la population. Certains habitants ont même affirmé que leur situation était bien pire auparavant. Selon l'historien Michel Brunet, plusieurs documents d'archives démontrent que plusieurs furent très heureux d'avoir changé de maîtres. ¹⁷ La bonne entente après ce changement de régime sera maintenue par les habitants de la Côte-du-Sud jusqu'à la Révolution américaine.



RÉFÉRENCES : POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CONQUÊTE

CADRIN, Gaston, *Les excommuniés de Saint-Michel-de-Bellechasse au XVIII^e siècle*, Québec, Éditions GID, 2015, 404 pages.

DESCHÊNES, Gaston, *L'année des Anglais, la Côte-du-Sud à l'heure de la Conquête*, Québec, Septentrion, 2009, 158 pages.

14 Il y a 250 ans, l'exécution du meunier Nadeau (29 mai 1760). <https://blogue.septentrion.qc.ca/gaston-deschenes/2010/05/28/il-y-a-250-ans-lexecution-du-meunier-nadeau-29-mai-176/>

15 MacPherson McCulloch, Ian. *Sons of the Mountains, the Highland Regiments in the French and Indian War, 1756-1767. Volume 1*, p. 268.

16 MASSÉ, Jean-Claude, *Malcolm Fraser, de soldat écossais à seigneur canadien, 1733-1815*, Québec, Septentrion, 2009, p. 40.

17 BRUNET, Michel, « Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol 6, no 4 (mars 1953), p. 506-516.

LE MOULIN BEAUDOIN DE SAINT-HENRI

DENIS BÉCHARD



Denis Béchard est documentaliste et photographe.
(Photo : Gracieuseté de l'auteur)

Nous devons la construction de ce moulin à scie à Jean-Baptiste Beaudoin, né et baptisé à Saint-Henri le 12 juin 1787, fils de François Beaudoin et de Suzanne Hallé. Il fut cultivateur, officier de milice et il servit notamment pendant la guerre de 1812.

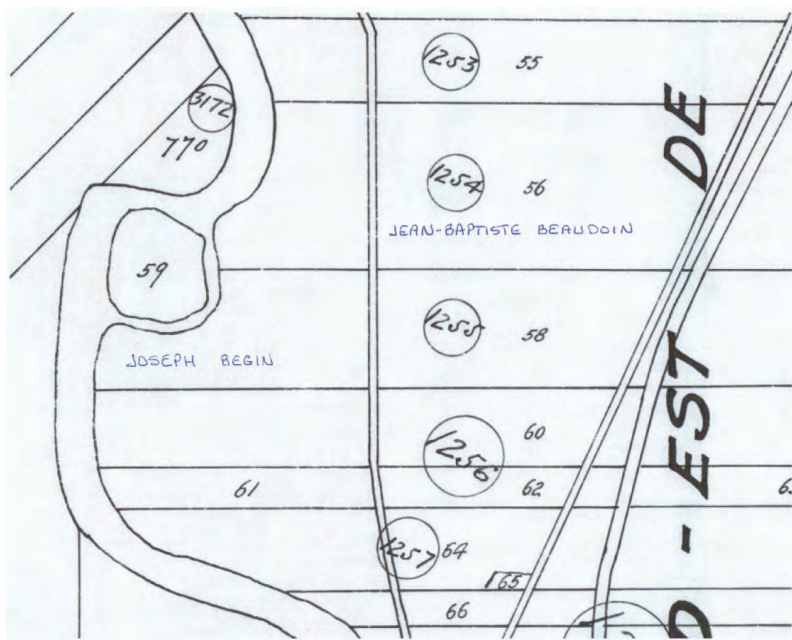
Élu député de Dorchester en 1834; il appuya généralement le parti patriote. Son mandat prit fin avec la suspension de la constitution, le 27 mars 1838. Il avait épousé dans la paroisse de Saint-Thomas (Montmagny) le 4 février 1807, Madeleine Fontaine; puis, devenu veuf, dans la paroisse de Saint-Henri le 4 février 1839, Geneviève Girard; enfin, redevenu veuf, au même endroit le 7 novembre 1853, Marguerite Bilodeau. Il est décédé le 6 décembre 1870 et a été inhumé le 9 du même mois, à Saint-Henri¹.

Le 27 septembre 1822, Jean-B. Beaudoin loue, pour une période de trois années entières et consécutives qui commenceront le 1^{er} novembre suivant, à Louis Fortier, un moulin à scie situé près de la rivière Etchemin « *tel qu'il est actuellement sans aucun meubles tournant et travaillant excepté les manivelles avec l'ensemble du terrain qu'il peut y avoir entre le moulin et une baisseur* ». Beaudoin se réserve le droit de vaquer à la culture de son île et de scier au moulin tout le bois qui lui sera nécessaire pour son utilité. Il est convenu que si le locataire cause des dommages au terrain du locateur, soit par les eaux qu'il amènera au moulin soit autrement, il devra lui en payer la valeur. Il est également

convenu que « *tous les meubles pour le besoin du moulin* » acquis par Fortier, ainsi que les réparations faites au moulin ou à ses dépendances pendant la durée de la location, demeureront à la fin du bail sans que le locataire ne puisse en réclamer aucun prix audit Beaudoin. Fortier aura cependant le droit de prélever (une seule fois) le bois nécessaire pour réparer le moulin sur la terre de Beaudoin. Ce bail est fait moyennant la somme de « cinquante piastres d'Espagne » pour chacune des 3 années. À l'expiration du présent bail, Fortier pourra conserver le moulin autant d'années qui lui plaira en payant audit Beaudoin un « loyer de quatre-vingts piastres Espagne ».

La jurisprudence des cours en ce pays constate que les rivières non navigables sont aux mains des seigneurs et non des riverains. La cour a reconnu que le seigneur était propriétaire du sol de la rivière, rivière non navigable. Quant à l'eau qui y coule, le juge a observé qu'il n'était pas, à proprement parler, propriétaire de l'eau, mais qu'il en avait un droit d'usufruit, qui s'opposait à ce qu'on détourne le cours de la rivière en lui causant un préjudice. On invoque le droit du seigneur aux eaux non navigables dans une instance de *Caldwell contre Fortier et Beaudoin*. Dans cette cause, la Cour du Banc du Roi de Québec a déclaré, par son jugement du 20 juin 1823, « *la rivière Bruyante (sic) dite rivière St. Henry située en la paroisse St. Henry, seigneurie de Lauzon, appartenir au demandeur, seigneur de cette seigneurie et faire partie du domaine de la dite seigneurie de Lauzon* », « *et n'être partie ni accessoire de la terre ni de l'isle appartenant au dit défendeur Jean Baptiste Beaudoin* », et en conséquence a condamné le défendeur Louis Fortier à démolir la digue ou chaussée qu'il avait érigée

¹ www.assnat.qc.ca/fr/deputes/beaudoin-jean-baptiste-1889/biographie.html



- *Jean-Baptiste Beaudoin possède les lots 56 et 59. BAnQQ E21 S555SS3SSS1 P029. L'îlot devenu imperceptible aujourd'hui correspond au « Domaine du Repos », à l'extrémité nord du village de Saint-Henri.*

et bâtie dans la dite rivière.² Le 13 novembre 1824, John Caldwell ratifie une transaction et un accord avec Louis Fortier qu'il autorise à faire usage et jouir des moulins que ce dernier a construit sur la rivière Etchemin et le bras de rivière passant entre la terre et l'île appartenant à J.-B. Beaudoin pendant trois années entières et consécutives. Caldwell lui permet également de faire « additions ou augmentations à ses moulins, chaussées, de barrer la rivière », de faire des baumes dans les endroits qu'il jugera convenable pour ses propres commodité et usage. En contrepartie, Fortier promet livrer aux baumes du seigneur, près du chantier Etchemin (Saint-Romuald), « à ses propres frais & sans aucun paiement, la quantité de trois mille billots d'épinette dans le cours des mois de mai et juin de chaque année ». De plus Fortier s'engage à descendre tous les billots que Caldwell aura fait faire par

d'autres personnes dans les terres au-dessus de son moulin avant le 1^{er} octobre sinon il sera tenu des frais et dommages sur le nombre de billots non livrés. Caldwell promet de payer à Fortier la somme de « trois deniers pour chaque billot provenant des coupes faites au-dessus du moulin dudit Fortier, excepté ceux qui se trouveront en bas de son moulin et qui seront sortis dans la rivière Le Bras », le tout rendu et livré au moulin du seigneur.

Le 24 novembre 1824, Louis Fortier renonce à tous recours ou poursuites envers J.-B. Beaudoin suite au jugement dont il a souffert de la part de J. Caldwell, à condition que Beaudoin se conforme au bail du 22 septembre 1822. Beaudoin s'engage à dédommager Fortier pour les pertes et dommages découlant dudit bail; à construire à ses frais « un autre moulin à scie (assez grand pour faire marcher quatre chasses) près des autres moulins dudit Fortier d'ici le 15 mai 1825 »; à réparer et entretenir les moulins déjà existants ainsi que l'écluse; à faire un quai en forme d'écluse pour barrer la rivière assez haut et étanche pour qu'en période d'étiage, l'eau puisse refluer assez haut dans l'écluse, et à fournir tout le bois de charpente pour la construction desdits moulin et quai.

Ces ouvrages (sauf le moulin) devront être faits au cours de l'hiver afin de pouvoir faire marcher les moulins dès que l'eau le permettra au printemps. Fortier s'engage à payer cinquante piastres d'Espagne à Beaudoin pour le sciage du bois ainsi que pour l'achat de 24 scies et manivelles. Il s'engage également à payer « 50 livres courant » pour la construction du quai que Beaudoin fera pour barrer la rivière. Ce dernier sera cependant tenu de faire et rétablir, à ses propres frais, ledit quai s'il venait à partir en tout ou en partie ou tout accident, et ce pendant trois ans. Fortier se réserve le droit de faire entrer le maximum de billots dans le canal; il se réserve la jouissance des moulins à scie déjà construits et à construire (par Beaudoin) ainsi que celle du terrain et des

2 Mémoire contenant un résumé du plaidoyer de C.S. Cherrier, écuyer, CR, sur les questions soumises par l'Honorable Lewis Thomas Drummond, Procureur-général de Sa Majesté pour le Bas-Canada. À la décision des juges de la Cour du Banc de la Reine Et. . .

chemins en vertu du bail. Beaudoin sera tenu seul à l'entretien des menues et grosses réparations des moulins, écluses, chaussées et quai.

En cas imprévisible de ruine totale des installations, les parties devront les rétablir par moitié et à frais communs (sauf pour le quai entièrement à la charge de Beaudoin). Beaudoin s'engage, à ses propres frais et ce pendant trois ans, à faire fonctionner lesdits moulins et à scier au profit de Fortier toutes les quantités de billots qui lui seront fournis en embauchant pour ce faire tous les hommes nécessaires. De son côté, Fortier devra payer le sciage du bois que Beaudoin lui livrera, ce dernier devant en « tenir fidèlement compte ». Enfin Louis Fortier ne sera pas responsable des dommages causés sur le bas-fond de terrain de Joseph Bégin, situé au sud de l'embouchure du canal, soit par gonflement de l'eau par l'écluse ou par les billots qui monteront sur ledit bas-fond, Beaudoin s'obligeant à dédommager ledit Bégin au tel cas.

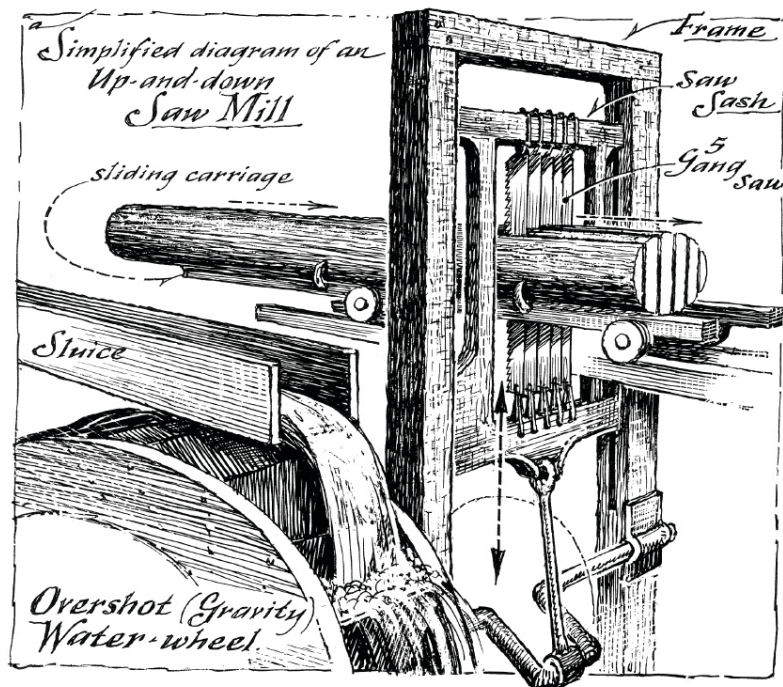
Le 5 novembre 1825, Beaudoin n'ayant pas pu livrer les écluses, moulins et quai au mois de mai précédent, Fortier convient de lui donner un délai jusqu'au 15 mai 1826 pour rétablir le tout. De son côté, Beaudoin s'oblige à faire fonctionner deux chasses dans le moulin du nord-est dès le lendemain et jusqu'au printemps, tant que l'eau le permettra. À défaut d'utiliser le moulin, Fortier en prendra possession et en fera usage aux frais de Beaudoin. Fortier s'engage à fournir à Beaudoin la quantité de billots pour faire 8 000 madriers à la condition expresse que ce dernier les scie « d'hui au 1^{er} mai prochain ». Fortier lui donnera également cinq scies neuves en plus de payer le sciage aux termes convenus.

Le 7 septembre 1826, Louis Fortier sollicite J.-B. Beaudoin pour la nomination d'experts qui régleraient les difficultés entre eux. Savoir : Beaudoin n'a pas construit le nouveau moulin; ni entretenu l'écluse ainsi que les moulins, chaussées et le quai n'a pas été fait de manière convenable ni de hauteur suffisante

pour refluer l'eau « pour l'utilité des moulins »; n'a pas embauché les hommes nécessaires ni fait fonctionner les moulins (au nombre de 4) au profit du requérant lui causant des retards et des pertes considérables de bois du fait de la mauvaise exploitation desdits moulins par ledit Beaudoin qui a négligé l'accomplissement de toutes les obligations portées dans le précédent marché et accord. Fortier proteste et somme Beaudoin de se conformer à ses engagements sous peine de tous dépens, dommages & intérêts et de poursuite en justice. Beaudoin prétend avoir rempli ses obligations au marché. « Protêt signifié par F.-X. Lefebvre ».

Le 11 septembre 1826, les parties sont convenues de nommer chacune leur expert pour régler à l'amiable les difficultés rencontrées entre eux. J.-B. Beaudoin et Louis Fortier nomment respectivement Michel Collins et Michel Morissette comme leurs experts. En cas de mésentente entre lesdits experts, un troisième sera nommé. Ils conviennent également de se conformer aux rapports des experts.

- Exemple de châsse (cadre) à cinq scies (lames). Source : Garber, D. W. – Saw mills in Ohio. S. I. : The Ohio Historical Society, 1971, p. 67.



Le 16 septembre 1826, J. B. Beaudoin cède et transporte à Louis Fortier, pour en jouir seulement, les moulins à scie aux mêmes clauses d'exploitation que celles contenues dans l'accord du 20 novembre 1824. Fortier pourra également se servir du chemin pour communiquer du terrain loué jusqu'au chemin du Roi, ainsi que du chemin au sud-ouest des moulins pour communiquer de l'île au quai qui barre la rivière.

Quant aux dommages que Caldwell pourrait demander pour le canal, écluse, quai et moulins, Fortier s'en acquittera et en décharge entièrement Beaudoin. Les parties consentent que tous les actes passés entre eux sauf le présent demeurent nuls et s'en déchargent réciproquement. Cette cession est faite pour une « rente annuelle de vingt livres ».

Le 27 mai 1828, Louis Fortier embauche Ignace Paradis pour transporter et livrer au quai de William Price, à Saint-Joseph de la Pointe Lévy, la quantité de deux mille cinq cents madriers qu'il prendra à son moulin à scie, pour en retirer les reçus et tenir le compte des livraisons. Ce marché est fait moyennant le prix de dix-huit « chelins pour chaque cent de madriers livrés ».

Le 15 juillet 1829, comparution de J. B. Beaudoin à la requête de Louis Fortier. Notaire : F.-X. Lefebvre.

Le 31 mai 1839, J. B. Beaudoin fait donation. Notaire : F.-X. Lefebvre.

Le 8 janvier 1844, J. B. Beaudoin (vente) à Magloire Beaudoin. Notaire : Pierre Paradis.

Le 24 mars 1854, on trouve les notes suivantes dans le Journal d'arpentage de Jean-Baptiste Legendre :

- côté ouest, un moulin à scie au nord-est à Magloire Beaudoin
- côté est, une île
- côté est, vis-à-vis le haut d'un rigolet qui forme une île, coin sud-est du moulin de Magloire Beaudoin.

Le 9 juillet 1864, J. B. Beaudoin fait un testament dans lequel il lègue tous ses biens meubles et immeubles, en jouissance sa vie durant seulement, à Marguerite Bilodeau. Après le décès de cette dernière, lesdits biens devront retourner et appartenir à parts égales à ses filles Ursule, Olive et Julie Beaudoin.

Le 29 octobre 1867, J. B. Beaudoin fait un nouveau testament dans lequel il lègue tous ses biens meubles, en jouissance et usufruit à Marguerite Bilodeau, sa vie durant seulement. Il lègue le résidu de tous ses autres biens à son fils Magloire, après ladite jouissance terminée.

Marguerite Bilodeau décèdera le 19 avril 1873 et sera inhumée deux jours plus tard, le 21, à Saint-Évariste-de-Forsyth.

Le 20 mars 1887, Magloire Beaudoin et Esther Aubert font donation entre vifs à chacun de leurs fils Louis et Cléophas, d'une moitié indivise de leurs terres.

Le 13 mars 1890, Louis Beaudoin vend à son frère Cléophas :

1. *la juste moitié d'une terre contenant trois arpents x trente, concession nord-est de la rivière Etchemin (lot 56);*
2. *la juste moitié d'une île ayant une superficie d'environ sept arpents avec la moitié indivise d'un moulin à scie moins la jouissance et l'usufruit appartenant à Magloire Beaudoin (lot 59);*
3. *la juste moitié nord d'une terre à bois, contenant un arpent x quinze, concession Saint-Féréol (lot 167);*
4. *ainsi que les meubles de ménage, batterie de cuisine, animaux, chevaux et voitures tant d'hiver que d'été, tout le fourrage et grain.*

Cette vente est faite à la charge par l'acquéreur de se conformer strictement aux clauses et obligations que le vendeur est tenu de remplir envers ses père et mère en vertu

de la donation précédente ainsi que pour la somme de neuf cent cinquante piastres.

Le 3 janvier 1891, Cléophas Beaudoin vend à son frère Louis :

1. *une terre de 6 arpents x 30, premier rang de la rivière Etchemin* (lot 56);
2. *une île d'environ 7 arpents en superficie avec le moulin à scie* (lot 59);
3. *une terre à bois, concession Saint-Féréol* (lot 167);
4. *enfin tout le ménage dans la maison, animaux, chevaux, voitures tant d'hiver que d'été, instruments agricoles et tout le fourrage et grain.*

Le vendeur se réserve seulement « les patates, le lard, le ménage de sa femme et toutes ses hardes et linges de corps ».

À la charge par l'acquéreur de payer les cens et rentes, tant ses arrérages qu'à l'avenir; de payer les dettes, hypothèques avec les intérêts tant échus qu'à échoir et de se conformer strictement à toutes les charges, clauses et obligations que ledit vendeur est tenu envers ses père et mère suivant deux donations en date du 20 mars 1887. Cette vente est en outre faite pour la somme de six cents piastres.

Louis Beaudoin se retrouve donc unique propriétaire du moulin à scie.

Thérèse Aubert décèdera le 23 avril 1896 et sera inhumée le 25, à Saint-Henri. Quant à Magloire Beaudoin, il décèdera le 19 juillet 1901 et sera inhumé le 22, également à Saint-Henri, libérant ainsi Louis Beaudoin de toutes ses obligations.

En 1915, Louis Beaudoin vend à la veuve d'Henry Atkinson une île située dans la rivière Etchemin (lot # 59 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Henri), l'ensemble avec le canal du côté sud et est, et le droit de construire

un barrage pour retenir l'eau dans ledit canal et tous les droits de pouvoir hydraulique et autres; une bande de terrain de trente-cinq pieds de large le long dudit canal par la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin au nord et la propriété de Joseph Bégin au sud, borné au sud à la propriété de Joseph Bégin, au nord du dit chemin, à l'ouest du dit canal et à l'est à Louis Beaudoin formant une partie du lot #56. Cette vente est faite pour le prix de 3 000 \$. Il n'est aucunement question d'un quelconque moulin dans cette transaction, celui-ci ayant probablement cessé ses opérations depuis un certain nombre d'années.

¶

RÉFÉRENCES

www.assnat.qc.ca/fr/deputes/beaudoin-jean-baptiste-1889/biographie.html

Mémoire contenant un résumé du plaidoyer de C.S. Cherrier, écuyer, CR, sur les questions sou-mises par l'Honorable Lewis Thomas Drummond, Procureur-général de Sa Majesté pour le Bas-Canada. À la décision des juges de la Cour du Banc de la Reine Et. . .

BAnQ, greffe des notaires : François- Xavier Le-fevre, Pierre Paradis, François Bourget, Joseph Alphonse Dumontier. E21S555SS3SSS1P029 : Plan officiel de la paroisse de Saint-Henri de Lauzon, 11 juin 1879.

L'INDUSTRIE DU BOIS DANS BELLECHASSE AU XIX^E SIÈCLE : QUELQUES JALONS

PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photo : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Puïser dans divers documents anciens tels les actes notariés, les articles de journaux et les recensements nationaux permet de faire la lumière sur les débuts de l'industrie forestière. L'aptitude de l'humain à construire l'entraîne à récolter une quantité prodigieuse de bois, un phénomène qui s'est accentué avec la révolution industrielle. Ce que Voltaire appelait « quelques arpents de neige » était en réalité plusieurs centaines de millions d'arpents de forêt ! Il ne restait qu'à en tirer profit avec un peu d'ingéniosité et de labeur.

Dans Bellechasse comme ailleurs au Canada, l'exploitation à grande échelle de la matière ligneuse s'amorce véritablement dans la première moitié du XIX^e siècle. Le principal défi, transporter le bois, consistait jusqu'alors à déplacer les arbres en saison froide à l'aide de traîneaux et de chevaux jusqu'au moulin hydraulique qui allait les scier en profitant des eaux printanières. À mesure que se construisaient les grands moulins à proximité du fleuve et ses installations portuaires, le flottage s'est avéré un moyen très efficace pour acheminer le bois sur des dizaines de kilomètres de distance. Il suffit d'un ruisseau de quelques pieds de large, lorsqu'il est gonflé par un bon débit d'eau, pour faire descendre les troncs d'arbres en aval, près des voies de navigation commerciales.

Le bassin versant de la rivière du Sud

Nombre de municipalités bellechassoises sont drainées par la rivière du Sud et ses affluents. La rivière devient alors un avantage certain lorsque l'essor de l'exploitation

forestière à grande échelle entre en jeu. Les bois jadis tranquilles sont désormais convoités et les actes notariés en témoignent : le 5 décembre 1831, à Saint-Gervais, le notaire Louis Ruel met sur papier un marché pour la coupe de bois dans le *township* Armagh à destination de la rivière du Sud pour finir au chantier McLean. Difficile de connaître la destinée de ces arbres puisque le recensement de 1831 ne mentionne aucun moulin à scie important à Saint-Thomas (Montmagny). À cette époque, un des exploitants locaux de la forêt est Joseph Roy, marchand de Saint-Gervais. Le 2 novembre 1832, ce dernier passe un marché devant le notaire Joachim Gosselin et s'engage à livrer aux marguilliers, dans le mois et à ses moulins à scie, 1 400 planches de pin d'un pouce français d'épaisseur sans gros nœuds, 550 madriers d'épinette de 10 pieds de long par 9 pouces de large par 3 pouces d'épaisseur, et 185 madriers d'épinette de 10 pieds sur 10 à 12 pouces de large sur 1 ½ pouce d'épaisseur, au prix de 83 livres, 17 shillings et 6 pence.

En l'espace de quelques mois, un important joueur du monde des affaires de Québec, William Price, prend place sur l'échiquier des commerçants et transformateurs de bois de la rive droite du fleuve. En 1833, Price commence à exploiter un moulin à scie sur le domaine du seigneur Jean-Baptiste Couillard Dupuy et achète plusieurs terres boisées le long de la rivière du Sud. Les haches se font entendre en amont de Saint-Thomas (Montmagny), si bien que quelques propriétaires mettent en garde ceux qui débordent de leurs droits. C'est le cas de Marguerite de Lanaudière, coseigneuse de Saint-Vallier, qui fait paraître cette annonce



- Une partie du bois coupé dans le bassin versant de la rivière du Sud arrive en bout de course au moulin Price, à la chute de Montmagny. Date inconnue, BAnQQ P547 S1SS1SSS1 D298P093R.

dans la *Gazette de Québec* du 7 novembre 1833 : « Ayant fait acquisition des lots numéros un, deux, dix-huit, dix-neuf, vingt-et-un, dans le second rang, au nord-est du Township d'Armagh, et des numéros un, deux, trois, dans le troisième rang, au nord-est du même Township; je donne avis, que toutes personnes qui enlèveront le bois dessus lesdits lots, ou qui y commettront quelque vol de fait, seront immédiatement poursuivies ».

La cueillette des grands conifères s'accroît comme l'indique un acte passé devant le notaire Louis Ruel le 22 novembre 1834, lorsque le marchand Joseph Roy doit fournir 6 000 billots pour flotter sur la rivière du Sud au printemps à venir. Le 25 octobre 1841, devant le notaire Pierre-Godefroy de Tonnancour à Saint-Gervais, Zéphirin Couture et Jean-Baptiste Guillemette s'engagent à couper et charroyer sur les bords de la rivière du Sud 1 500 billots d'épinette pour le notaire Joachim Gosselin, à prendre sur les terres de ce dernier au 5^e rang de Saint-Michel. Le 18 novembre 1841, c'est au tour de Jacques Godbout, fils de Pierre, et François Lemelin, fils de Laurent, tous deux de Saint-Gervais, de s'engager à couper pour le notaire Gosselin 1 000 billots d'épinette et les

charroyer jusqu'au bord de la rivière du Sud. Le 22 novembre 1841, le notaire Cyprien Blanchet, à Saint-Gervais, note une coupe de billots dans le township Armagh. Progressivement, la forêt recule, mouvement soutenu par quelques curés colonisateurs et les sociétés d'agriculture. Dans ce sens, le journal *Le Canadien* annonce le 13 mars 1848 que la Société d'agriculture du comté de Bellechasse offre des primes à ceux qui, sur une terre en bois debout en 1847, feront porter une récolte quelconque à cette terre en 1848, une initiative votée le 8 mars en assemblée à Saint-Gervais.

Le recensement de 1851 (page numérisée 2305262) met en lumière sur le moulin à scies de Saint-Thomas que possède William Price, marchand de Québec. Il est mû par l'eau, fait fonctionner 26 scies et emploie ordinairement 25 hommes. Dans le voisinage immédiat, le recensement mentionne Jean Jalbert et son fils Jean-Baptiste, scieurs de profession. D'autres moulins moins imposants parsèment le bassin versant de la rivière du Sud. L'annuaire Lovell de 1851-1852 répertorie, seulement sur le territoire de Saint-Gervais et sans compter les petits établissements, quelques propriétaires

de moulins à scie : Jean Blais, Louis Dallaire, Barnabé Lainé, Thomas Gamelin Launière, George Gamelin Launière, puis le capitaine Édouard Rouleau. L'annuaire de la ville de Québec de 1877-1878 mentionnera les scieries de David Dubord David, Narcisse Lainé, Alexandre Lebon et Charles Lantagne, à Saint-Gervais, village florissant à cinq milles des gares de Saint-Charles et du chemin de fer Levis et Kennebec. Une autre mention apparaît dans *Le Journal de Québec* du 4 mai 1852 qui définit les bois de Saint-Raphaël comme étant abondants et les mêmes qu'à Saint-Gervais, et que William Patton, écuyer, fait chantier dans Armagh et en tire bon nombre de billots d'épinettes.

Au décès de William Price l'ancien, en 1867, ses deux fils William-Evans et David-Edward prennent la relève et poursuivent l'expansion de la compagnie. Au recensement de 1871 (page numérisée 00346), le moulin de Price Brothers à Saint-Thomas vaut 4 000 \$ en capital fixe plus 2 000 \$ en capital flottant. Sa puissance est estimée à 150 chevaux-vapeur, il donne de l'emploi à 60 hommes sept mois par année et

la masse salariale est de 6 000 \$. On y débite annuellement 35 000 billots d'épinette, estimés à 30 000 \$, en 95 000 madriers valant 20 000 \$ et des planches pour une valeur de 6 000 \$. Ces billots feraient environ 130 kilomètres de longueur si on les mettait bout à bout.

Le bassin versant de la rivière Etchemin

L'industrie forestière de la vallée de la rivière Etchemin a contribué grandement au développement économique de la région. L'un des premiers exploitants de la forêt était Henry Caldwell, locataire puis propriétaire de la seigneurie Lauzon. Il a fait construire des moulins à l'embouchure de la rivière Etchemin et en tirait grand profit. Il est probablement celui qui a donné le coup de fouet à l'exploitation des forêts du Canada en persuadant, en 1804, l'amirauté britannique de s'approvisionner en bois canadien pour construire des vaisseaux. Caldwell leur réservait même les bois de chêne des terres de ses censitaires, mais se souciait aussi de la rentabilité de son entreprise en imposant à ces derniers des restrictions concernant la construction des moulins.



• Les moulins Caldwell vers 1825, à l'embouchure de la rivière Etchemin, BAC.



- Plan des propriétés de John Caldwell dessiné par l'arpenteur Pierre Lambert vers 1830. Les flèches ajoutées indiquent les deux moulins à scies, en noir. L'imposant moulin à farine était situé sur l'autre rive de l'Etchemin, et l'imposant manoir Caldwell était construit entre les deux sites de transformation. BAnQQ E21S555 SS1SSS20PL6M.

Henry Caldwell décède dans sa villa Belmont, à Sainte-Foy, au printemps 1810. Son fils John poursuit l'exploitation forestière de la seigneurie de Lauzon en s'associant avec son beau-frère John Davidson. La société tire profit de la transformation des arbres en bois de construction et s'approvisionne à partir du Haut-Canada et des terres de la seigneurie Lauzon. Cependant, John Caldwell, qui « menait grand train », est au cœur d'un énorme scandale financier et se retire à Boston où il décède à l'automne 1842. Après plusieurs années d'interminables manœuvres et procès, la seigneurie Lauzon, planche de salut dont Caldwell ne voulait se départir, est mise en vente aux enchères en 1845. Le gouvernement offre le plus haut montant et devient ainsi une société d'État qui bénéficie des revenus de la seigneurie, ceux des moulins inclus.

Peu d'informations circulent sur les moulins d'Etchemin construits pour les Caldwell. En 1815, Joseph Bouchette s'attarde sur les avantages qu'offre la seigneurie de Lauzon avec des sols de qualité, l'abondance du bois de construction, les nombreuses rivières qui la traversent,

ses trois moulins à grain et plusieurs scieries. Nous aurions pu en connaître davantage avec l'explicite recensement de 1851, mais le sous-district qui concerne les moulins d'Etchemin n'est pas disponible. En amont, le sous-district Saint-Henri (page numérisée 2301568 et suivantes) mentionne un moulin en pierre de trois étages sur la rivière Etchemin (vis-à-vis l'actuelle route Atkinson, secteur Pintendre) muni de quatre moulanges et qui emploie deux personnes dont le meunier Jean Roy qui l'habite et l'opère sans qu'il y ait mention de sciage à cet endroit, le gros des opérations se fait à l'embouchure de la rivière Etchemin.

Puis, en octobre 1856, apparaît le prospère marchand Henry Atkinson lors de la vente, par ordre du département des Terres de la Couronne, de l'imposant moulin à scies construit au temps du défunt John Caldwell. Le journal *Quebec Mercury* du 23 octobre 1856 mentionne que le moulin, dont le prix était fixé à 8 400 livres, a été accordé à Atkinson qui a offert 9 000 livres. À peine quelques jours plus tard, le nouveau propriétaire fait paraître une annonce dans le *Morning Chronicle* du 31

octobre 1856 : « *Aux contracteurs de billots sciés. Besoin de billots sciés de pin et d'épinette de la meilleure qualité, à être livrés à la prochaine saison aux moulins à scie d'Etchemin. Henry Atkinson, rue Saint-Jacques, 29 octobre 1856* ». Le 27 mai 1858, le *Morning Chronicle* annonce la vente par Henry Atkinson de 50 000 pièces d'épinette claire aux moulins d'Etchemin. C'est à cette époque que s'éclaircissent les forêts qui avoisinent la rivière Etchemin, notamment dans les townships Frampton, Buckland, Standon, Cranbourne et Ware.

Au recensement de 1871 (page numérisée 00106), le moulin Etchemin de Henry Atkinson, à Saint-Romuald, vaut 100 000 \$ en capital fixe plus 150 000 \$ en capital flottant, et donne de l'emploi à 160 hommes plus 40 garçons de moins de 16 ans, sur une période de six mois pendant l'année selon des salaires versés de 20 000 \$, 480 chevaux-vapeur pour débiter 130 000 billots, estimés à 160 000 \$, en 600 000 madriers et 300 000 planches selon une valeur estimée à 200 000 \$. En comparaison, ce volume de bois est douze fois plus que celui débité chez Price à Montmagny, tandis que les gages représentent mille fois ce que

rapporte l'artisan dans sa boutique. Voilà donc où a été acheminée une bonne partie des forêts du bassin versant de la rivière Etchemin.

Dans le cas des moulins à scie Atkinson, en plaçant bout à bout les billots mesurant en moyenne 12 pieds en longueur, on obtient une distance d'environ 475 kilomètres, soit quatre fois le parcours de la rivière Etchemin de son embouchure jusqu'au lac Etchemin. Avec les 600 000 madriers mentionnés, on peut couvrir une superficie de plancher de 24 pieds (profondeur d'une maison usuelle de cette époque) par environ 300 000 pieds en largeur ou l'équivalent de 90 kilomètres en largeur. Et 300 000 planches peuvent couvrir les toitures de plus de 3 000 maisons de cette époque. C'est une quantité prodigieuse de bois scié; en comparaison, la production annuelle du plus important moulin à scie au Québec au moment d'écrire ces lignes, est, en bois raboté, cent fois le volume de planches sorties des moulins Atkinson d'Etchemin. Les chiffres portent à réflexion.

89



- *Le Manoir Caldwell et les moulins de l'Etchemin. Huile sur toile de Joseph Légaré, vers 1843. Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ).*

LA PULPERIE SAINT-RAPHAËL OU GRAND SAULT PULP MILL PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est
président de la
Société historique de
Bellechasse et
charpentier-menuisier.
(Photo :
Marie-Josée
Deschênes, 2018)

En 1880, le marché du papier était en pleine expansion au Québec.

Dans les dix ans qui ont suivi, le nombre d'usines à pâtes et papiers passait d'une quinzaine à une trentaine. On y produisait surtout la pâte à papier ou « pulpe », du bois résineux broyé mécaniquement par des meules de pierre. Cette pâte dite « mécanique », par opposition à celle obtenue par un procédé chimique, devenait la matière première essentielle pour la fabrication du papier et acceptée par la plupart des éditeurs de journaux en Amérique du Nord. Voulant profiter de ce marché lucratif, deux hommes de Bellechasse ont entrepris la construction d'une « pulperie » à Saint-Raphaël, probablement la toute première de la grande région, avant même celle des Price à Montmagny ou celle des Atkinson à Saint-Romuald.

La construction

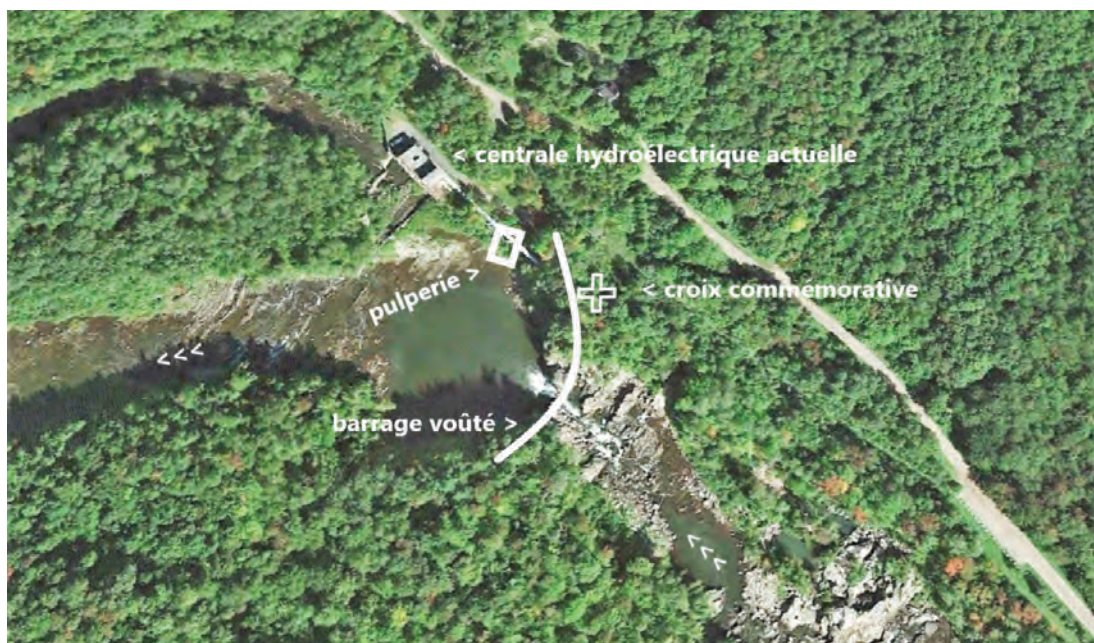
À l'été 1882, Misaël Morin, maire de Saint-Raphaël, et le meunier Anselme Plante supervisent la construction de l'usine et du barrage sur la rivière du Sud. Le barrage tient, mais de fortes pluies nocturnes font craindre pour l'ouvrage de retenue en bois et empierrement. *La Gazette de Joliette* du mardi 22 août 1882 et le *Journal des Campagnes* du jeudi 24 août 1882 indiquent que les deux associés et plusieurs hommes étaient à consolider la chaussée [le barrage] avec des pierres, au-dessus d'une chute d'une quarantaine de pieds de hauteur, lorsqu'un amas de billots descendant l'impétueuse rivière frappa Morin¹

1 La plaque commémorative au Rocher Blanc ou « Cap à Misaël » indique le 15 août 1882 comme date de décès de Misaël Morin.



• La pulperie de Saint-Raphaël vers 1890. Archives de la Côte-du-Sud.

- Cette image satellite annotée situe le bâtiment et le barrage-voûte aujourd'hui disparus. Une centrale hydroélectrique a été construite un peu en aval et la croix commémorative subsiste toujours.



et l'entraîna dans l'abîme grondant à ses pieds. Les journaux poursuivent en mentionnant que le corps de Morin n'était toujours pas retrouvé, s'agissant de la troisième personne qui se noyait à Saint-Raphaël depuis deux mois, les autres étant une petite fille de onze ans et le journalier Jean-Baptiste Latulippe noyé le 5 juin.

L'inauguration

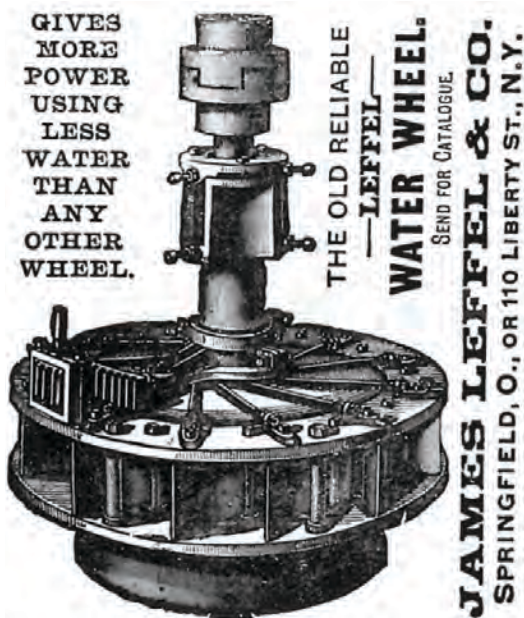
Malgré ces embûches, l'usine fonctionne l'année suivante. Le quotidien *L'Électeur*, édition du vendredi 6 juillet 1883, indique que la manufacture de pulpe a été solennellement bénie le 30 juin. « Dès le matin, l'on y voyait circuler les voitures en grand nombre, et la foule se diriger vers la manufacture de pulpe de M. Anselme Plante, sur les bords de la rivière du Sud, à deux milles du village. Rien de plus beau, rien de plus charmant que ces lieux pittoresques. Là, comme dans les forêts vierges, le chêne et l'érable au tronc raide, ne courbent que leurs branches, l'élastique sapin balance sa haute pyramide, le tremble agite son feuillage mobile et le bouleau laisse flotter le sien dans les airs comme une longue chevelure. Ces grands corps insensibles, bercés par le vent, font entendre un bruit profond que j'aime éperdument, parce qu'ils jettent dans une mélancolie pleine de douceurs.

Ce murmure des arbres est accompagné des accents des oiseaux, qui adressent des vœux au Tout-Puissant. Mais un bruit à la fois plus sourd et plus prononcé se fait entendre; une pluie fine voltige au vent et vient se perdre dans la crête des arbres. Ce bruit provient de la masse d'eau qui tombe d'une hauteur de plus de 175 pieds, au sud-ouest des bâtisses. En deçà, c'est-à-dire à la chaussée, la rivière, très large, forme une espèce de petit lac à l'eau limpide et pure, où sillonnent deux jolies embarcations, montées par de gais jeunes gens. Ils traversent à la rive opposée les nombreux visiteurs qui se présentent. En cet endroit, les pavillons et les oriflammes flottent au gré des vents. La foule nombreuse de citoyens venus de toutes parties du comté circule en tous sens; toutes les figures rayonnent de joie, car c'est le grand jour de l'inauguration et de la bénédiction d'un édifice destiné à produire un grand bien matériel dans la paroisse de Saint Raphaël. À l'est de la chute, deux hommes pratiquent un trou sur un petit rocher à pic et abrupte. C'est pour y placer une humble croix de bois en souvenir de M. Misaël Morin, qui se noya accidentellement, le printemps [sic] de l'an dernier, en travaillant à la chaussée. À cet endroit, l'abîme est si profond que le corps de ce concitoyen ne put jamais être retrouvé, malgré les recherches de sa famille éplorée ». Vers une heure de l'après-midi commence la cérémonie religieuse, présidée par le curé François-Ignace

Paradis qui est assisté du vicaire Gouin, suivie de la bénédiction d'une magnifique statue du Sacré-Cœur de Jésus qui domine le clocher de la bâtisse principale ainsi que l'installation d'une croix rappelant le décès de Misaël Morin.

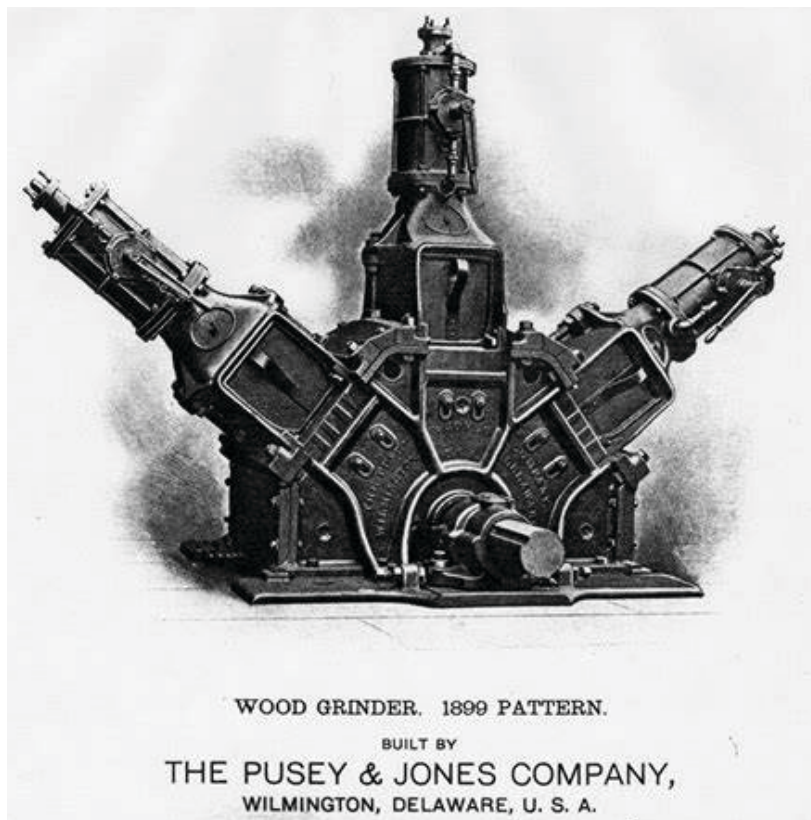
Le profane suit le religieux avec quelques paroles de félicitations de la part du maire Boutin envers Anselme Plante qui a mené à terme l'entreprise et remercie aussi les assistants. Il fait ensuite lecture des lettres des députés du comté de Bellechasse, ainsi que d'autres notables qui expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à cette inauguration. Le curé Paradis adresse à nouveau la parole à la foule dans un langage à la fois naturel et soigné, et attrayant pour tout le monde. Il est suivi de l'avocat Choquet de Montmagny, de l'ex-député Napoléon Larochelle, du notaire Mercier et de Joseph Morisset de Saint-Michel. Tous se font un devoir et un plaisir d'adresser des éloges à monsieur Plante et à formuler des vœux pour la constante prospérité de son établissement manufacturier dans lequel il a dépensé au-delà de 12 000 dollars. Après les discours bien applaudis, Larochelle et Plante mettent les machines en mouvement et bonifient le geste en donnant aux

personnes présentes une foule d'explications et de détails intéressants comme le rapporte *L'Électeur* : « L'édifice principal mesure quarante pieds sur cinquante; il a cinq étages avec comble français. Deux grandes turbines Leffel [The James Leffel & Co, fabricant de turbine hydrauliques] font mouvoir une meule de cinq pieds de diamètre sur deux pieds d'épaisseur : cette meule est encaissée dans une boîte en fer, où sont pratiquées quatre ouvertures, auxquelles sont fixées quatre autres boîtes extérieures, qui contiennent le bois destiné à produire la pulpe. Ce bois est pressé sur la meule au moyen des vis, dont le système est automatique, c'est-à-dire que l'agencement en est tel que plus le pouvoir est considérable, plus la pression est grande par elle-même. Cette vis d'un nouveau genre a été inventée par M. Napoléon Larochelle, de Saint-Anselme, qui doit en obtenir prochainement un brevet ou patente. Le bois, pulvérisé par le frottement de la meule, tombe : 1^o dans un réservoir, 2^o dans la wet machine, 3^o dans une première passe, 4^o dans une seconde passe plus fine, où la pulpe se purifie d'avantage, 5^o sur un rouleau en cuivre où s'adhère la pulpe qui est convertie en feuille de papier, de la dimension voulue, après avoir été pressée sur un cylindre en fer ». Les machines sont sorties des « boutiques » de Napoléon Larochelle, situées à Saint-Anselme, et sont à la fois fortes et élégantes. Leur robustesse est primordiale puisque le pouvoir d'eau qui les fait mouvoir est évalué à 1 500 chevaux-vapeur.² Au dire des hommes



- La double turbine, brevetée en 1862, est le fer de lance des usines Leffel de Springfield en Ohio, mise en évidence de façon élogieuse dans cette publicité de 1890.

2 Selon le catalogue Leffel de 1867, la turbine la plus puissante alors disponible mesure 56 pouces de diamètre et peut fournir une puissance de 630 chevaux pour une hauteur de chute de 40 pieds, révolutionne alors à 157 tours à la minute, pèse 7 264 livres et se vend 3 000 \$. La société Leffel mentionne sa turbine de 66 pouces de diamètre est alors développement, celle probablement choisie pour l'usine de Saint-Raphaël. Une puissance installée de 1 500 chevaux-vapeur, en envisageant un très bon rendement, nécessite au moins 700 litres d'eau par seconde, qui dévale 12 mètres de chute dans une canalisation forcée, un débit qu'on pourrait arrondir à un mètre cube de liquide absorbé chaque seconde par les deux immenses turbines. La plupart des turbines vendues par Leffel sont plus petites en diamètre et adaptées à une hauteur de chute qui ne dépasse que très rarement 40 pieds.



- Une défibreuse américaine qui pouvait ressembler à celles de la pulperie du « Grand Sault ».

compétents, il y a là dans la saison d'été, une quantité de dix millions de pieds cubes d'eau et l'usine n'a besoin actuellement que du quart de ce grand pouvoir moteur. Si le succès favorise l'entreprise, d'autres machines pourraient être installées dans son grand édifice. L'auteur de l'article paru dans *L'Électeur*, dont l'acronyme est F. A. M., conclut en invitant ceux qui aiment à encourager l'industrie chez les Canadiens à se faire un devoir d'aller visiter cette belle manufacture de pulpe située à quatre milles de la station de Saint-Vallier afin d'y admirer les travaux gigantesques faits par Anselme Plante et les beautés que la nature a répandues avec profusion en cet endroit.

Le dimanche 14 septembre 1884, les députés Amyot et Faucher de Saint-Maurice visitent leurs électeurs. Selon le *Journal de Québec* du 16 septembre 1884, les politiciens ont adressé la parole à Saint-Cajetan d'Armagh et Saint-Raphaël où ils ont été très bien

accueillis. Ils ont ensuite fait une escale à la manufacture de pulpe d'Anselme Plante, à Saint-Raphaël. L'usine est mue par une chute d'eau de 50 pieds et les deux machines permettent de produire 12 000 livres de pulpe en 24 heures.

Le journal *Le Quotidien* du mercredi 17 septembre 1884 indique que la nouvelle manufacture de pulpe qu'a fait construire monsieur Anselme Plante aux chutes de Saint-Raphaël, à environ quatre milles de la station du chemin de fer Intercolonial à Saint-Vallier, est à présent en pleine activité. La chute ayant une hauteur de 50 pieds fournit à l'établissement un pouvoir d'eau qui n'a d'égal que celui de la manufacture de pulpe de la Rivière-du-Loup³.

Il semble que Plante ne tarde pas à se départir de ses actifs dans la pulperie au profit de Louis-Napoléon Larochelle, celui qui a fourni la machinerie nécessaire au moulin, mais aussi promoteur déchu du chemin à lisses de Lévis à Kennebec. C'est ce que corrobore le journal *La Minerve* du lundi 29 mars 1886, dans une annonce de vente : « *Le soussigné met en vente la magnifique fabrique de bois moulu, située sur la rivière du Sud, paroisse Saint-Raphaël de Bellechasse. Le mécanisme de cette fabrique est mû*

3 Les meilleures machines de l'époque disposent d'une meule de grès monolithique de 54 pouces de diamètre par 27 pouces d'épaisseur et produisent de cinq à six tonnes de pulpe par jour. Le défibreur est alimenté de billettes écorcées d'environ deux pieds de long, lesquelles sont chargées manuellement dans les boîtiers d'alimentation en alternance. Un presseur hydraulique à vis pousse les billettes sur la meule humide en rotation qui finit par désintégrer la matière ligneuse. Outre la pulpe mouillée qui s'écoule sous la machine, l'opération génère une grande quantité de chaleur dissipée par l'eau d'écoulement et l'air ambiant. La solution contenant la pulpe est ensuite tamisée, pressée pour en extraire le surplus d'eau et agglomérée en ballots afin de l'acheminer au client.

par deux turbines Leffel sous une pression hydraulique de 34 pieds de hauteur pouvant donner de 400 à 500 forces de chevaux-vapeur. Cet établissement situé à quatre milles de la station de Saint-Vallier, sur l'Intercolonial, est parfaitement neuf, n'ayant été mis en opération que l'année dernière. Conditions faciles et libérales. Pour plus amples informations, s'adresser à L. N. LAROCHELLE ». Larochelle venait de perdre l'équivalent de 20 000 \$ dans l'incendie de son moulin à carder en 1885.

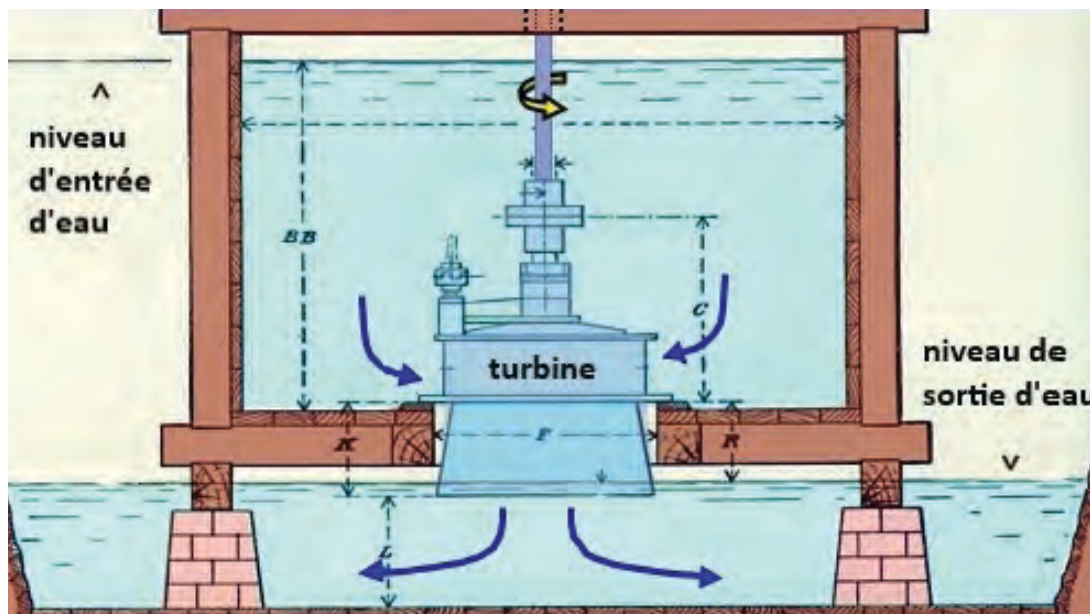
Une entreprise à vendre

En 1889, Larochelle est toujours propriétaire de la pulperie de Saint-Raphaël, un fait mentionné par les journaux *L'Électeur* du 11 janvier 1889 et *La Justice* du samedi 12 janvier 1889 : « Louis-Napoléon Larochelle, fils de l'inventeur Siméon Larochelle et de Sophie Pomerleau – elle-même fille de meunier, est marié à Georgiana Plante, fille du meunier Thomas Plante, depuis décembre 1876. Devenu conseiller législatif peu auparavant, il tient, dans un faubourg de Saint-Anselme, un atelier pour le montage des machines, une fonderie et une manufacture d'instruments aratoires. Il a aussi entrepris la construction d'un immense moulin à farine qui sera mis en opération le printemps suivant. »



- Un ouvrier chargé d'opérer un défibreux à meule en 1941, dans un moulin sur la rivière Missisquoi, à Sheldon au Vermont, à quelques kilomètres de la frontière canadienne.

La pulperie de Saint-Raphaël reprend ses activités au dégel du printemps comme sous-entendu dans le quotidien *La Justice* du mardi 21 mai 1889 : « À VENDRE. À St-Raphaël de Bellechasse, deux terres de 157 arpents en superficie, dans le 1^{er} rang et le 2^e rang au sud de la rivière du Sud, avec maison, grange, etc., le tout en bon état. À proximité des moulins et de la manufacture de pulpe. Possession immédiate. Conditions très faciles. S'adresser sur les lieux à Elzéar Dallaire. 16 mai ».



- Ce dessin montre comment disposer la turbine dans sa cage, les niveaux d'entrée et de sortie d'eau sont indiqués. Les avantages d'une telle turbine, par rapport à une roue verticale à augets, sont principalement l'utilisation possible avec une faible hauteur de chute et une vitesse de rotation plus grande qui réduit les engrenages de multiplication.

- *Feu l'architecte Jacques Plante au monument commémoratif du Rocher-Blanc. Il était un parent éloigné d'Anselme Plante, mais aussi de Georgiana Plante, épouse de Louis-Napoléon Larochelle. Photo de l'auteur, novembre 2021.*



Louis-Napoléon Larochelle, né le 14 novembre 1834, décède le 27 octobre 1890 à Saint-Anselme. À quelques années après la noyade de Misaël Morin, le décès prématuré de Larochelle scelle probablement le destin de la pulperie de Saint-Raphaël. Le moulin doté de trois défibreurs et deux presse-pâte pouvant produire 10 900 kilos de pâte en 24 heures cesse ses activités en 1893 ou 1894, sous un autre propriétaire.

Une autre pulperie entre en fonction en 1901 à Montmagny, à l'embouchure de la même rivière du Sud avec le bois qui peut y flotter. Le président de la *Montmagny Light & Pulp Company*, incorporée le 6 avril 1901, est l'industriel William Price et son vice-président Amable Bélanger. L'usine en exploitation de 1901 à 1906 produirait 18 tonnes par jour de pulpe, exportée par goélette et par train. Peu rentable, l'entreprise est liquidée en 1906. Price se tourne vers une énergie nouvelle, l'électricité, et ouvre la *Basin Electric Light & Power* en 1908 pour notamment éclairer les rues de Montmagny. Du côté de la rivière Etchemin, Henry Atkinson fabrique de la pâte à papier

depuis 1904 à son moulin *Etchemin Mills* de Saint-Romuald, à raison de 10 tonnes par jour.

En avril 1918, la Corporation d'énergie de Montmagny voit le jour. Cette société, propriétaire de 2 ½ milles de rivage sur chaque côté de la rivière, érige à l'automne 1920 un barrage de 82 pieds de haut sur 100 pieds de long, avec une épaisseur de 20 pieds de béton à la base et 5 pieds au sommet. Ce barrage est situé en amont de celui de la pulperie, qui est probablement démoli, doit être terminé avant la fin de l'année et doit fournir l'électricité aux entreprises et citoyens de Montmagny, en parallèle avec les 400 chevaux-vapeur de la centrale d'Armagh construite sur la fourche nord-ouest.

✂

RÉFÉRENCES

- GILBERT, Jean-Paul. *Survol de l'industrie des pâtes et papiers au Québec, 1805 à 2015*. Décembre 2015.
Au Fil des Ans, volume 12, numéro 4, automne 2000, p. 110.

LES BÛCHERONS DE SAINT-LÉON-DE-STANDON

EXTRAITS TIRÉS DU MENSUEL *LE STANDONIEN* DE NOVEMBRE 2014 ET DU LIVRE DU 150^E DE SAINT-LÉON-DE-STANDON

Pour assurer un revenu pendant la saison morte, plusieurs cultivateurs allaient travailler dans les chantiers.

La population de Saint-Léon compte parmi ses travailleurs un grand nombre de bûcherons qui vont travailler dans la Mauricie, le parc des Laurentides ou près de la frontière américaine.

Les bûcherons St-Hilaire : Paul, Julien et Raymond

Paul a été en 1962 à 32 ans, le champion bûcheron canadien. Il était reconnu par les compagnies forestières du pays comme meilleur bûcheron. Il coupait 6 à 7 cordes par jour pendant 157,5 jours consécutifs à la Compagnie Internationale de La Tuque. On en parla de Vancouver à Saint-Jean, Terre-Neuve, à la C.B.C. de Radio-Canada le 28 décembre 1962 (extrait du livre du 100^e page 55). Julien St-Hilaire, un super bûcheron de Saint-Léon, présente dans ce texte un extrait qui décrit la vie dans les

chantiers au début des années 1900 : « En 1902, nous étions entourés de bois mais les « compagnées » n'étaient pas encore arrivées par ici. Il fallait aller au loin. J'ai dû faire 80 milles à pied, avant d'arriver. On payait 0,50 \$ par jour, 10 heures d'ouvrage. On nous classait en gang de six et on nous donnait une talle. Toutes les semaines notre rendement était affiché à la porte du camp. Ceux qui arrivaient les premiers, recevaient une livre de tabac, de la main du foreman : ça... ça nous mettait le feu au corps.

Dans ce temps-là on se couchait en javelles (tous d'une rangée, comme les poignées de grain qu'on coupait à la faucille et que l'on couchait, les unes à côté des autres). Un seul drap de 45 à 50 pieds de largeur couvrait tous les bûcherons couchés, sur des billots de 10 pieds, fendus en deux et mis à plat, sur le plancher. Ceux qui le voulaient, pouvaient mettre des branches de sapin sur ce pavé, en guise d'oreillers; au commencement, ça sentait bon, mais ça ne durait pas longtemps. Moi je couchais à côté d'un vieux; il me donnait 0,05 \$ par semaine parce que le bonhomme était obligé de se lever la nuit; et je lui gardais sa place lousse (libre), ce qui n'était pas toujours facile. Avec ça je payais mes manches de hache quand j'avais le malheur d'en casser. Il n'était pas encore question de scie; tout se faisait à la hache.

Après 99 jours d'ouvrage, le foreman décida de « clairer » tous ceux de mon groupe... J'ai décidé de rentrer à pied. Je suis parti le matin à trois heures et demie et à dix heures le soir, j'arrivais chez nous... En me voyant mon père me dit : « Comme tu es magané, tu regardes plus vieux que ton oncle Baptiste ». C'était vrai, mais j'étais content de pouvoir déplier sur la table cinquante belles piastres et trente-cinq sous. « Tu peux garder le change » me dit le père. J'en avais assez pour l'été. »



- Entre 1915 et 1920, voici des bûcherons natifs de Standon dans un camp au sud du comté de Dorchester, près de la frontière américaine. La deuxième personne à gauche est Aimé Venables, fils de Charles et Joséphine Richard du rang St-Guillaume, frère de ma grand-mère Maria Venables Fournier. Aimé, diabétique, est décédé en 1935. Collection privée Mario-Georges Fournier.



- À gauche, Paul-Émile Lacasse à gauche et Florian Guay au dîner à Rivière-à-Pierre, comté Portneuf.
- À droite, Paul-Émile Lacasse dans les chantiers à Rivière-à-Pierre, comté Portneuf.

Raymond, pour lui le bois et la forêt ont toujours fait partie de sa vie. À 14 ans, il a d'abord travaillé au petit moulin à scie du 7^e rang. Quelques années plus tard, il est parti travailler dans les chantiers en Abitibi et aux États-Unis. Comme plusieurs cultivateurs de l'époque, durant les saisons mortes, le travail de bûcheron était un revenu d'appoint. C'est en Mauricie pour la C.I.P. (Compagnie Internationale Paper) qu'il travaille comme bûcheron de nombreuses années. Au printemps, avant le début des chantiers, il entaille son érablière et fait les sucres en compagnie de son épouse. Après plus de 40 ans de travail assidu dans les chantiers, il est revenu auprès des siens pour exploiter ses lots à bois.



Les frères Nadeau bûcherons

Pour plusieurs, l'automne sonne l'heure du départ pour les chantiers. C'est le cas des frères Nadeau en 1947. Leur histoire a débuté dans un camp dans l'ouest du Maine appelé *Metallic Brook* de la Compagnie Brown. La demande de papier canadien explose avec la guerre de 1939. La forêt est enfin reconnue comme une richesse naturelle importante. On abandonne les billots de 12 pieds pour se tourner vers les billes de 4 pieds, appelés « pitounes », beaucoup plus faciles à draver. Les billots étaient acheminés aux moulins à papier à Berlin par l'eau de la région qui se déversait dans le lac Richardson. Peu de métiers employaient une main-d'œuvre plus migratoire que la coupe du bois. En 1900, par exemple, plus de la moitié des bûcherons du Maine venaient des Maritimes ou du Québec. Ces hommes robustes avaient certainement un travail difficile à accomplir pendant de longues heures épuisantes juste pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs familles. En voyant ces hommes en action, on se rend compte que les plus grands producteurs n'étaient pratiquement que de jeunes hommes. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la plupart des hommes ont moins de 26 ans. Ils quittent leur lit de camp à 4 heures du matin et ne le retrouvent que lorsque la noirceur les empêche de continuer leur travail.

✍



- « Il n'était pas encore question de scie; tout se faisait à la hache. »

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES FRÈRES NADEAU EN 1947

TRADUIT DU JOURNAL ANGLAIS *THE BERLIN DAILY SUN* DU JEUDI
11 MARS 2011, BERLIN, NEW HAMPSHIRE

L'histoire des frères Nadeau a pris place dans les camps de la *Brown Compagny's Metallic Brook* dans l'ouest du Maine en 1947. L'eau de la région se déversait dans le lac Richardson, et donc des billots étaient conduits aux moulins à papier à Berlin.

Les hommes de la *Metallic Brown* ont lancé un défi, se comparant au personnage fictif Paul Bunyan, comme quoi un homme puisse couper plus de 22 cordes de bois par semaine et que d'autres produisent 16 à 18 cordes près du lac Richardson, au Maine. Daniel, le frère qui est au milieu de la photo des cinq frères Nadeau était connu comme « le taureau des bois » coupant plus de 22 cordes par semaine pendant plusieurs semaines. En comparaison, la moyenne tournait autour d'une douzaine de cordes par semaine. Quand un bûcheron, de la fin des années 1940 avait coupé et empilé 1 à 1½ corde par jour, en billots de quatre pieds, il était considéré comme un bon producteur et un bûcheron accompli.



• Les frères Nadeau.

Aux camps de la *Metallic Brook* en 1947, pas un, mais plusieurs hommes ont coupé mieux que trois cordes par jour et l'ont fait pendant plusieurs semaines. Les frères Nadeau, nos voisins au nord venant du Québec, ont tous coupé des billots de bois en quantité similaire.

L'aîné Daniel, qui n'avait que 30 ans, était le meilleur, mais les frères Léopold, Lauréat, Jacques et Gilbert ne donnaient pas leur place, coupant 16 à 18 cordes chaque semaine. Leur cousin Germain était là aussi avec les membres de sa famille et était aussi considéré comme un bon bûcheron.

Parmi ces grands bûcherons, selon Raynald Nadeau, peut-être encore un ou deux sont encore en vie. Et d'autres possiblement sont encore à Berlin. Ces hommes forts avaient certainement un travail difficile et de longues heures de travail à faire pour gagner leur vie et faire vivre leur famille.

Young man's game... En voyant ces hommes en action, on se rend tous compte que les plus grands producteurs n'étaient pratiquement que des jeunes hommes. Consommant une vaste quantité de nourriture à calories élevées qui se « brûlait » rapidement pour le travail extérieur. En seulement un repas, 80 hommes ont consommé 90 livres de côtelettes de porc. Il y avait, inclus dans le menu, des légumes frais, comme du maïs, des tomates, des concombres, du chou, des carottes et des navets. Ils ont été aussi nourris de douceurs, comme des tartes, des biscuits, des beignes, des pâtisseries et des sodas.



TRAGÉDIE À STANDON

MARIO-GEORGES FOURNIER



Mario-Georges Fournier est administrateur de la Société du Patrimoine de Sainte-Claire.
(Photo : Gracieuseté de l'auteur)

Le 12 mai 1919, vers 7 heures du soir, un drame terrible se produisit sur la rivière Etchemin à Standon [Saint-Léon], alors que neuf draveurs se noyèrent sur les vingt-deux hommes qui prenaient place dans le canot qui allait être pris en remorque par une embarcation motorisée, ce qui les ramènerait au village après une longue journée de drave.

À l'endroit du drame, la rivière atteignait une grande profondeur, soit une trentaine de pieds. À minuit, on avait extirpé de l'eau six cadavres et les trois autres malheureux

ne furent retrouvés que le lendemain midi. On transporta les corps à l'arrière de l'église de Standon pour les identifier et pour permettre aux familles de réclamer les leurs. Un seul draveur était résident de Standon. Il s'agissait de Joseph Venables, 24 ans, fils de Charles Venables et de Joséphine Richard du rang Saint-Guillaume, à Standon. Les autres noyés étaient de Saint-Anselme, Saint-Henri et Saint-Malachie dont deux frères Vallières et un jeune homme de seulement 18 ans, nommé Onésime Guay.

Ma grand-mère Maria Venables, alors âgée de 20 ans et sœur du défunt Joseph, a vu les corps étendus à l'arrière de l'église ; elle me disait : « *C'était triste, c'était triste* ».

Ma grand-tante Germaine Corriveau, épouse d'Edmond Venables et belle-sœur de Joseph, m'a raconté ce qui suit :

« Joseph Venables avait demandé d'être traversé de l'autre côté de la rivière afin d'aller par les champs saluer ses parents. Comme Joseph avait mal évalué le temps pour le trajet aller-retour et ayant peur de déplaire ou de choquer son employeur, il rebroussa son chemin. Joseph revint à la course pour l'embarquement dans le canot. »

L'embarcation était conduite par un dénommé Simard. Ce dernier était le beau-frère de Philibert Giguère, qui depuis 1913, était marchand et gérant de bois pour la compagnie d'Henry Atkinson. La famille Atkinson possédait un moulin scierie à Saint-Romuald, à l'emplacement actuel du Juvénat Notre-Dame des Frères de l'Instruction Chrétienne.



- Charles et Joséphine Venables, les parents de Joseph Venables et arrière-grands-parents de l'auteur.



de Standon, comté de Dorchester. L'accident est arrivé vers les huit heures hier soir, lorsque l'embarcation qui les ramenait des chantiers chavira. À dix heures ce matin, on avait repêché cinq cadavres. Les noyés sont : Alf. Bourbeau, W. Blondin, A. Boudreau, de Saint-Anselme ; J. Fleury de Saint-Malachie ; J. Venables de Standon ; A. Bussièrès et G. Bussièrès, A. Morin et C. Guay de Saint-Henri. »

- Joseph Venables, l'une des neuf victimes de la tragédie.

Le journal Le Devoir du jeudi 15 mai 1919 publie « On a réussi à repêcher tous les corps des neuf victimes de la noyade de Saint-Léon de Standon. Le coroner [Louis-Joseph] Piuge a tenu, hier après-midi, une enquête sur la mort des malheureux ouvriers et le verdict rendu attribue la cause de l'accident à la surcharge du bateau. L'embarcation portait 22 hommes dont 11 ont pu se sauver. »



Après une dure journée de travail et peut-être éméché par l'alcool, ledit Simard aurait lancé le « décollage » de l'embarcation trop rapidement. Il en résulta une fausse manœuvre et le canot chavira. La drave sur la rivière se révélait trop souvent une tâche dangereuse.

La Compagnie Atkinson fut assez généreuse pour indemniser les familles des victimes. Les enquêtes du coroner, disponibles en ligne, ont été effectuées sur les corps de Philémon Fleury, Albert Gaudreau, Wilbert Blouin, Alfred Bourbeau, Joseph Bussièrès, Pierre Bussièrès, Philippe Guay [retrouvé le 13], Roméo Morin et Joseph Venables. Elles ont conclu une mort accidentelle par noyade sur la rivière Etchemin.

Le Droit d'Ottawa du mercredi 14 mai 1919 mentionne une dépêche de la Presse Canadienne à Québec le 13 : « Neuf hommes se noyèrent dans la rivière Etchemin, à Saint-Léon



- L'église de Saint-Léon-de-Standon en 1910, soit telle qu'elle apparaissait au moment de la tragédie de 1919, avant l'incendie de 1922. BAnQ Vieux-Montréal. Collection Félix Barrière. P748S1P1874.

LES CARTES TÉMOIGNENT DES MOULINS À SCIE, IL Y A UN SIÈCLE PIERRE PRÉVOST



Pierre Prévost est président de la Société historique de Bellechasse et charpentier-menuisier. (Photo : Marie-Josée Deschênes, 2018)

Le site Bibliothèque et Archives nationales du Québec met à notre disposition une panoplie de documents, notamment des cartes topographiques dont la résolution permet d'interpréter le territoire sous différents aspects. Ces cartes révèlent les églises, habitations, ponts, écoles, bureaux de poste, gares, hôtels, ateliers de forge, tanneries, fromageries, mais aussi les moulins et autres usines.

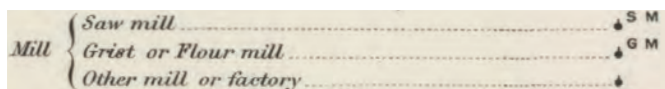
Le grand Bellechasse est à cheval sur cinq cartes topographiques, à échelle 1 : 63366, dont les éditions remontent parfois à 1920. Celle intitulée « Québec », dont l'arpentage a été effectué en 1914 et l'impression en 1920, comprend le secteur occidental de Beaumont. Une autre intitulée « Orleans », arpentée en 1916 et imprimée en 1920, explore les municipalités de Saint-Michel, Saint-Vallier et une partie de Saint-Charles et Saint-Raphaël. Celle intitulée « Chaudière », arpentée en 1916 et publiée en 1919, couvre presque tout Saint-Henri et ses environs. Celle intitulée « St. Malachie », arpentée en 1919 et publiée en 1922, couvre la majeure partie de Bellechasse, englobant ou presque Saint-Gervais, Honfleur, Saint-Lazare, Armagh, Buckland, Saint-Damien, Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Nazaire, sans oublier Saint-Malachie. Une autre intitulée « St. Joseph », arpentée en 1938 et publiée 1940 dévoile une bonne partie de Saint-Léon-de-Standon. Enfin,

les cartes « St. Magloire » et « Ste. Justine » font découvrir Saint-Philémon et les municipalités du sud de l'ancien Bellechasse. Les minutieux dessinateurs ont situé une soixantaine de moulins à scie dans le grand Bellechasse, un chiffre bien timide puisque quelques lecteurs pourront en augmenter la liste déjà substantielle mais non exhaustive ; et plusieurs sites de transformation du bois ont été ignorés. Voici le résultat de notre recherche avec quelques annotations tirées de la revue *Au fil des ans* de l'édition de l'automne 2020 sur « Les moulins de Bellechasse ».

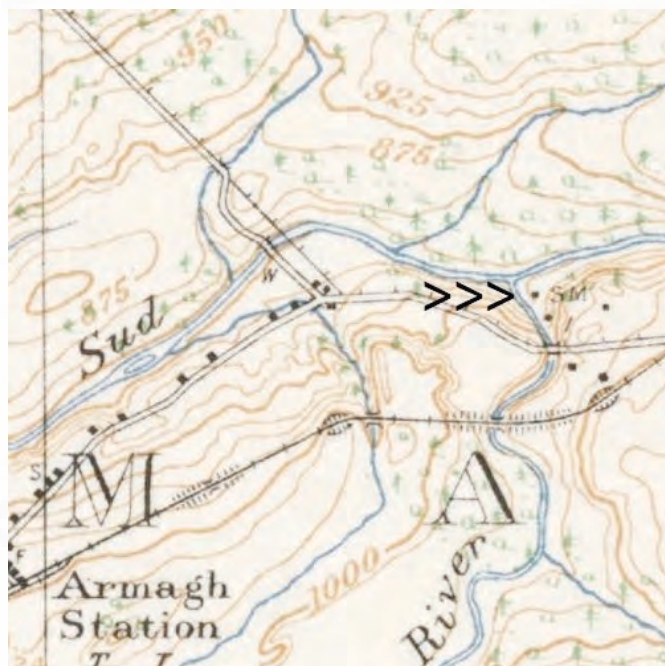
PS



Les trois chevrons situent le moulin Lemieux-Boucher de la Fourche d'Armagh, au lieu-dit « Mailloux », à l'extrémité sud du canton d'Armagh. À part la turbine, abandonnée dans le lit de la rivière, tout l'équipement mécanique de la scierie (rive gauche) a été vendu à Fernand Beaudoin vers 1960 et remonté dans une grange-étable du rang de la Fourche Ouest. Les meules de la moulange (rive droite) sont encore visibles sur place. Carte topographique St. Malachie, 1922.



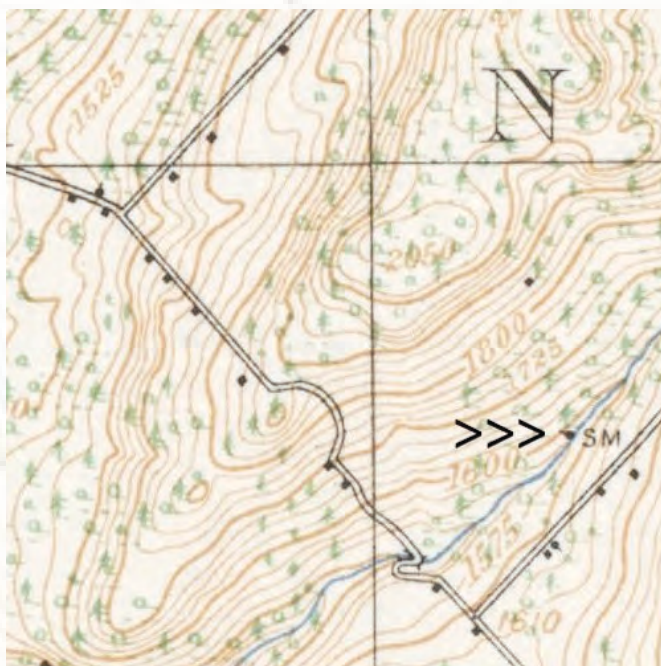
- Pictogrammes indiquant les divers moulins et usines.



Le moulin dit « à Théberge », peu commenté, est à la confluence de la rivière Armagh avec la rivière du Sud. Le moulin Lacasse & Lemelin de Langlois Siding n'apparaît pas encore sur la carte topographique de 1922, ni la scierie de Joseph Coriveau au rang Saint-Joseph, ni celle établie dans le rang 7, ni l'atelier d'Édouard Chamberland construit au début des années 1930.



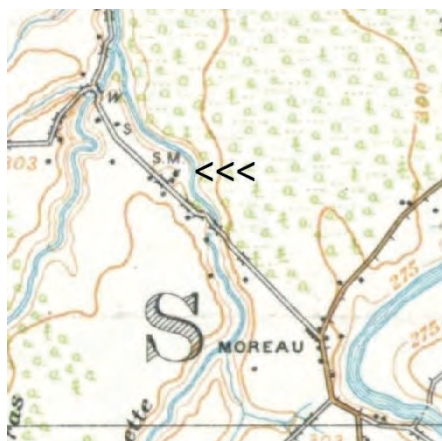
La carte topographique Saint-Malachie de 1922 signale deux moulins à scie au cœur villageois de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, l'un situé en face de l'église et l'autre étant derrière celle-ci, côté sud, deux établissements liés aux Lapointe. À l'est de la route Saint-Roch qui conduit à Saint-Damien, le moulin construit pour Barthélémy Nadeau à la fin des années 1850 était multifonctionnel, prenant son « pouvoir » à partir du ruisseau des Belles-Amours drainant le lieu-dit Faucher ou « Pain-Sec », berceau de cette localité.



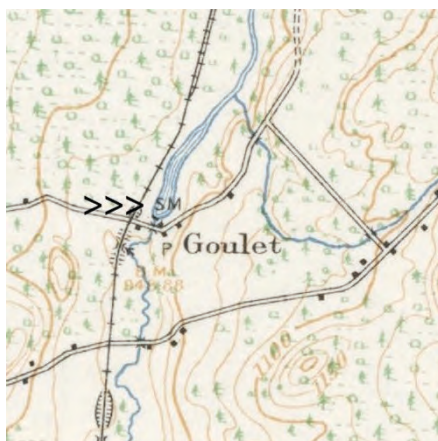
Au rang 8 sud-est du canton Buckland, sur une branche du ruisseau à L'Eau-Chaude, au rang Saint-Louis, la carte topographique St. Malachie indique un moulin à scie, industrie associée à Joseph Bolduc.



La carte topographique Québec publiée en 1920 indique que Beaumont comptait quelques moulins à scie, à commencer par celui de la seigneurie Vincennes, au sommet du cap Saint-Claude, qui aurait cessé ses activités avant 1920. Au village, le moulin Chabot transforme le bois à la faveur du ruisseau de l'Église. Le moulin du ruisseau Mailloux ou Beaumont, à l'extrémité est de la municipalité, n'aurait servi qu'au cardage lors de l'élaboration de la carte topographique Orlean de 1924, mais pourrait avoir aussi scié du bois.



Le moulin sur la rivière Fourchette, dans le rang Plaisance à Saint-Henri.



Le moulin de planage Goulet, au nord-ouest du village de Saint-Damien, au rang 8.



Le moulin Plante à la rivière Pyke, à Saint-Malachie, rive gauche de la rivière Etchemin.



Le moulin Bélanger, au rang 5 de Saint-Damien, sur le ruisseau Taschereau qui est un autre affluent de la rivière des Abénakis.



Le moulin à vapeur Joseph Goulet au carrefour du rang 6 et de la route Turgeon, à Saint-Lazare.



Le moulin Longchamps, en amont du passage à gué sur la rivière Etchemin, à Saint-Henri au rang Jean-Guérin Ouest.



Le moulin à la sortie nord du village de Saint-Henri, sur la route Lévis-Jackman (route du Président-Kennedy). Carte topographique Chaudière, 1919.



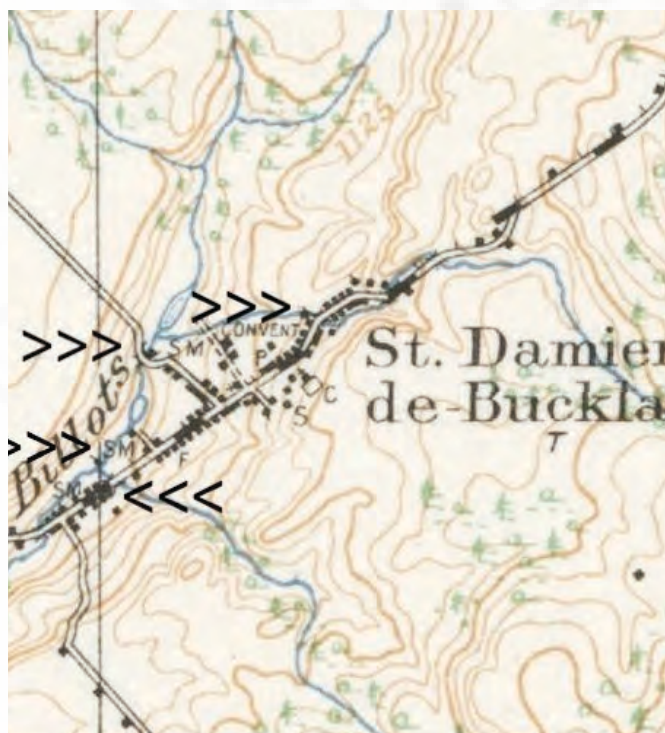
Les deux moulins du lieu-dit Abénakis, en amont de l'embouchure de la rivière des Abénakis : Croteau-Roy en aval et Plante en amont. Au lieu-dit « Déroit » de la rivière Etchemin, en direction de Saint-Malachie, se dresse un établissement pourvu d'une moulange et d'une scierie.



La scierie Labrie & Frères au faubourg Labrie, installé sur le ruisseau Nadeau qui est la décharge du lac Saint-Charles, au nord du chemin du roi ou Rang Nord ; le moulin Mercier bâti du côté sud du chemin sur le même cours d'eau; puis un autre moulin sur le ruisseau du Portage, dans le « bas » du rang Sud. Ces moulins sont postérieurs aux premiers moulins de Saint-Charles-Rivière-Boyer construits dans ce secteur, en aval du moulin Mercier et sur le ruisseau des Sources situé un peu plus à l'est.



Les moulins du village de Sainte-Claire : le moulin Côté sur la rive droite de la rivière Etchemin et adjacent au pont de cette époque; l'autre près de la gare sur la rive gauche. À la frontière de Sainte-Anselme et Sainte-Claire, les moulins Couture et Boulanger, situés de part et d'autre de la rivière Etchemin, ne sont pas indiqués comme établissements de sciage mais de moulange seulement. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Les moulins du village de Saint-Damien-de-Buckland, trois sites consécutifs de sciage sur la rivière aux Billots, affluent de la rivière des Abénakis, à commencer par le moulin des Sœurs qui est en amont du moulin dit « du Village » et un autre en aval. Deux autres manufactures reliées au bois sont au haut du village dont le moulin Bouleneau situé sur un affluent de la rivière aux Billots.



À l'est du village de Saint-Charles et adjacent à l'ancienne route de montée vers Saint-Gervais, le moulin Chabot alimenté par un affluent de la rivière Boyer, atelier de transformation du bois. Il n'y a pas mention du moulin Labrie au rang « Haut du Nord », seigneurie La Martinière. Carte topographique Orleans, 1920.



Le moulin Laflamme au 2^e Rang Ouest de Saint-Gervais, sur le ruisseau autrefois dit « à Janvier » ou « Plante ». Un autre moulin à scie et à peinture était situé dans le boisé en aval.



Les moulins du faubourg des Moulins, au 1^{er} Rang Est de Saint-Gervais, à commencer par le moulin Bernard au cœur du faubourg initié par le seigneur Joseph Brassard Deschenaux et démoli dans les années 1930 pour agrandir le moulin à scie Breton; puis le moulin sur la terre des Talbot, en amont sur le ruisseau à L'Eau-Claire. Plus de six moulins ont été recensés dans ce patelin.



Le moulin à scie du village de Saint-Anselme, entre le cœur institutionnel et le faubourg Larochelle. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Les trois moulins de Saint-Malachie-Station : le moulin Nicol-Maheux-Tanguay situé à la tête est du pont routier, en bordure du ruisseau Tough ; le moulin Dorchester Lumber situé sur le domaine de feu Gilbert Henderson et bénéficiant d'une desserte ferroviaire ; puis le moulin B. C. Howard-Atkinson situé sur la rive gauche de l'Etchemin, avec aussi une desserte ferroviaire. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Le moulin du village de Saint-Michel, au sud de l'agglomération. Carte topographique Orleans, 1920.



Le moulin à vapeur Bilodeau au nord-ouest du village de Saint-Lazare, à proximité de la route vers Saint-Gervais. Carte topographique St. Malachie, 1922



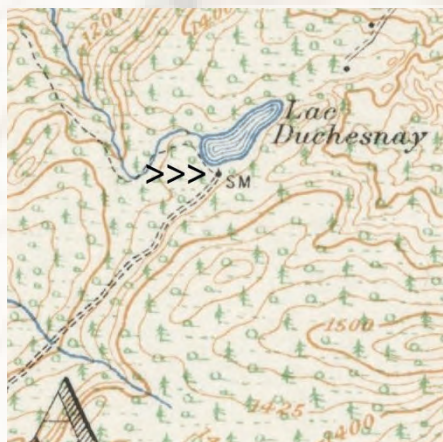
Le moulin Lamontagne, au bout est du 5^e Rang de Saint-Nérée, profitant de la décharge du lac Vert qui se déverse dans la rivière du Sud.



Le moulin de Saint-Nérée-Station, entre le 7^e Rang et le 8^e Rang.



Le moulin Breton, au nord du village de Saint-Nérée. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Le moulin du lac Duchesnay, à l'extrémité nord-est du 9^e Rang.



Le moulin du Bras, profitant des eaux du ruisseau de la Chute, moulin banal construit pour le seigneur Deschenaux et qui se trouvait alors en territoire de Saint-Gervais, opéré par la suite par les Breton, puis Girard.



Les moulins du rang du Sault : la scierie Laflamme annexée au moulin du Grand-Sault, puis le moulin Caron un peu en amont, au sud du hameau Arthurville.



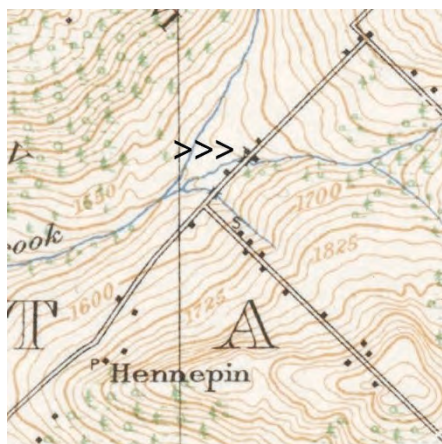
Le moulin Fleury à l'est du village de Saint-Raphaël et le moulin Bernard aux chutes de la rivière du Sud. Carte topographique Orlean, 1920.



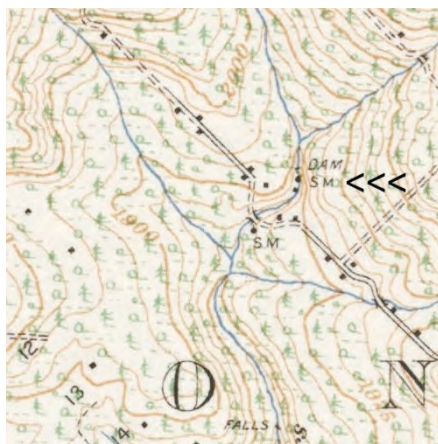
Le moulin de la route Rémillard, au sud-est de la municipalité de Saint-Raphaël, à faible distance de la rivière du Sud.



Le moulin Bouffard adjacent à la rivière des Fleurs, au sud de la municipalité de Saint-Léon, au lieu-dit « Chemin-Neuf ».



Le moulin Morin au lieu-dit Hennepin sur une branche du ruisseau Rover. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Les deux moulins à la rivière des Fleurs en territoire de Saint-Luc, l'un à l'ouest du chemin du 9e Rang et l'autre en amont. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Le moulin du village de Saint-Luc-de-Bellechasse, au lieu nommé « Dijon ». Carte topographique St. Magloire, 1940.



Le moulin sur le versant sud du massif du Sud, Saint-Magloire, au lieu-dit « Chabot », sur le chemin Mailloux et un peu au sud-est du rang Saint-Anselme. La carte n'indique toutefois pas le moulin du rang Saint-Cyrille, à la rivière Noire, au sud-ouest du village. Carte topographique St. Magloire, 1944.



Le moulin Lapointe au lieu-dit « Ménard », entre le chemin Mailloux et la rivière Noire, dans le bas de la paroisse.



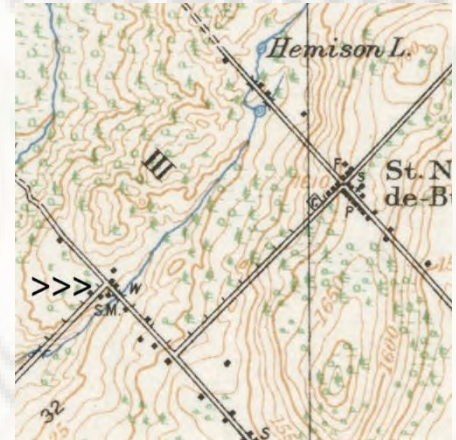
La scierie Nicol à Saint-Philémon, vis-à-vis le moulin à farine qui est de l'autre côté du pont du rang Saint-Isidore, au-dessus de la rivière du Pin. Carte topographique St. Magloire, 1944.



Le moulin du village de Sainte-Sabine, sur le ruisseau du Moulin. Carte topographique Ste. Justine, 1940.



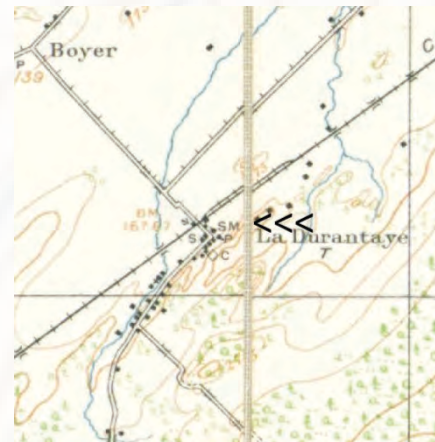
Le moulin de Sainte-Sabine-Station, à l'intersection de la voie ferrée et des routes Saint-Sabine et Saint-Camille.



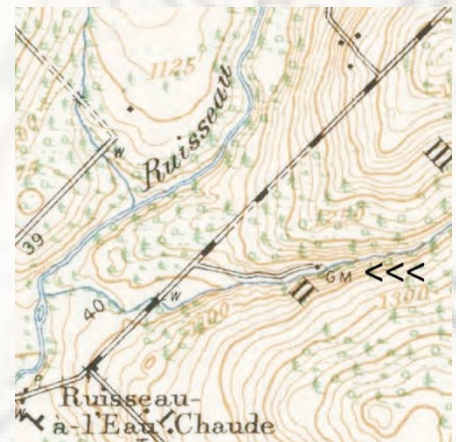
Le moulin Tanguay au ruisseau Hemison, au rang 3 de Saint-Nazaire. Carte topographique St. Malachie, 1922.



Le moulin Aubé de Saint-Nazaire, adjacent au ruisseau à L'Eau-Chaude, accessible par la route Aubé.



Le moulin Roy, à l'extrémité est de l'agglomération de La Durantaye, est antérieur à la scierie Pouliot-Labonté située à l'autre extrémité du village. Carte topographique Orleans, 1920.



Le moulin à scie et à farine Smyth-Henderson à l'est de la route de la Montagne, construit à la fin des années 1860 aux abords du ruisseau Rover, dans les profondeurs des terres du rang 1 du canton de Standon.



Le moulin aux abords de la rivière Etchemin, sur le chemin Saint-Abdon, ancienne appellation paroissiale. Carte topographique Ste. Justine, 1940.



Le moulin Ferland à Saint-Léon-de-Standon, sur la rive gauche de la rivière Etchemin et situé près de la route de l'Église, moulin duquel est venu l'incendie de l'église paroissiale en 1922. Carte topographique St. Joseph, 1940.



À Saint-Camille, le moulin Labrecque est construit à proximité de la voie ferrée du Québec Central, adjacent à la route de la Rivière-Saint-Jean; puis un autre moulin à scie est au deuxième rang, probablement celui de David Salls. Carte topographique Ste. Justine, 1940.

LES FILLES AU MOULIN À SCIE

RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans* et choriste du Chœur de Bellechasse.

Elle avait 13 ans. Elle en a aujourd'hui 63. Les yeux de Johanne pétillent quand elle me parle de son premier métier.

Les écoliers d'autrefois savaient que les mots métier et ministère sont des doublets, c'est-à-dire issus du même mot latin *ministerium*, dérivé de mot *manus*, la main. Son premier et unique métier de Johanne étudiante a été en bonne partie un métier manuel : elle l'a trouvé spontanément chez elle en cherchant, très naturellement, à aider son père au retour de ses journées d'école, tout comme plus tard sa sœur cadette Julie quand celle-ci en a eu l'âge.

On est au milieu des années 1970, dans le rang de la Fourche, à Armagh. Pendant des années, Fernand a vécu en ville dans la construction, après avoir travaillé, tout jeune, dans les mines d'Abitibi, puis dans les chantiers

forestiers de Clova. Il revient à son village et trouve un emploi au moulin de Langlois Station. La mécanique l'intéresse et Philippe Lacasse le fait s'initier à la manœuvre de son moulin à scie, par Philippe Roy et Edmond Beaudoin, scieurs de métier.

Bientôt, Fernand va se lancer lui-même en affaires. Dans le rang même où il vit, une bonne vieille machine, bien connue, est maintenant disponible, celle de la scierie du « Moulin Boucher » : elle y avait été installée en 1898. Un barrage au pied d'une zone de rapides lui donnait le « pouvoir » de l'eau qui alimentait une turbine comme le voulait la modernité industrielle de l'époque. Aujourd'hui, le barrage a disparu et la turbine, à l'abandon dans les sédiments au pied de la paroi rocheuse, n'en est qu'un écho lointain.

Mais le matériel est resté et reste fonctionnel. Lorsque Fernand acquiert l'équipement mécanique, il l'a démonté et déménagé pour l'installer dans sa grange. La grange, immense... il en a préalablement aménagé les accès et modifié la hauteur du plancher pour y loger tout le matériel : en vue du débitage de base, il y a la grosse scie ronde aux dents remplaçables, les rails, leurs chariots et le « canteur » (tourne-bille); pour la suite, ce sont les machines satellites : le « botteur » (scie à rogner), la déligneuse, la planeuse...

Toute cette machinerie est mue par un unique gros moteur diesel central. Différents leviers et manettes et tout un jeu de poulies et courroies servent à mettre en branle les différentes fonctions.



- Aujourd'hui, le barrage a disparu et la turbine, à l'abandon dans les sédiments au pied de la paroi rocheuse, n'en est qu'un écho lointain. Photo : René Minot, 23 septembre 2012.

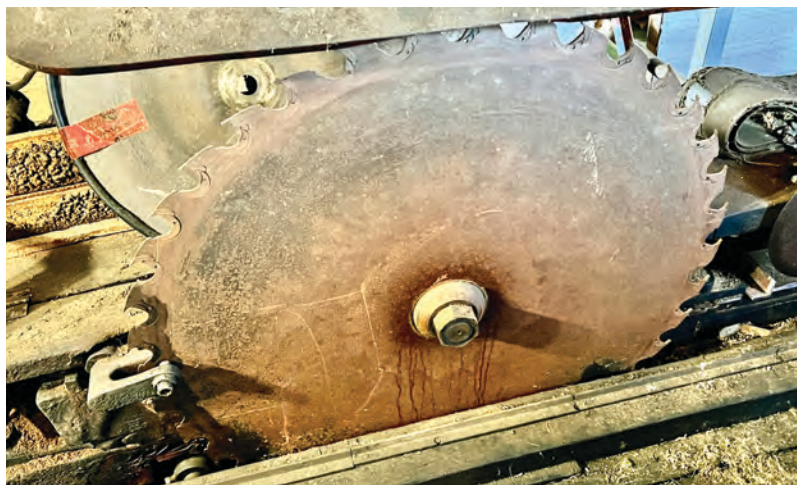
Manœuvrer tout ça requiert un bon éventail de qualités : un sens aigu de l'observation, l'intelligence d'un système complexe, la prudence dans un milieu aux pièces mobiles, voire dangereuses, un solide alliage de force et de finesse...

Deux filles dans un métier de gars ? Avec le recul du temps, on peut dire que Johanne et Julie ont été des pionnières. Certes, le contexte familial s'y est prêté : Fernand et Aline n'ont pas eu de fils. Mais au-delà de ça, notre XXI^e siècle commence à faire admettre à tous que des qualités comme celles notées ici n'ont rien de proprement masculin. De plus, dans le cas de Johanne et Julie, il faut ajouter une belle relation parents/enfants.

Johanne, ma voisine de la Fourche, revue récemment, est toujours fière de dire encore : « *Papa a toujours travaillé dans le bois* », suivant tous les sens qu'un/e Bellechassoise/e peut donner aux mots « travail » et « bois ». Une femme peut rester très fière d'avoir consacré une part de ses activités de jeune fille à accompagner son père travaillant le bois dans la scierie familiale. Adultes, au terme de leurs études, les deux sœurs ont trouvé d'autres occupations : la plus jeune, celle de technicienne en administration; et Johanne, le métier d'infirmière.

Or, les qualités qu'elles ont développées en tant que « filles au moulin à scie », comme je les qualifie avec respect, sont largement requises dans leurs « métiers » propres. C'est particulièrement vrai pour l'infirmière – profession à laquelle toutes les sociétés humaines ont souvent associé l'esprit de service d'un « ministère » sacré.

Quand Johanne nous fait visiter sa grange endormie depuis plus de trente ans, elle retrouve d'instinct les gestes de commande de ces machines, les mouvements de contrôle que requiert le bon fonctionnement d'un « moulin à scie ». Pour moi qui, dans mon enfance, ai vu travailler un voisin menuisier et deux oncles



• Le matériel est resté et reste fonctionnel. Photos : René Minot, 2 avril 2023.

charrons, ce sont presque des retrouvailles que je vis dans cette grange où ont défilé tant de troncs d'arbres. Durant mon enfance campagnarde, avec mes frères et sœurs, nous avions assez souvent une variante intéressante, en 3D, de notre route vers l'école, lorsque le voisin menuisier-charpentier avait, avec son fardier, déchargé ses nouvelles billes de bois sur le côté du chemin. C'était un rituel : nous marchions là-dessus en équilibre avec un plaisir inlassable.

Pendant quelque quinze ou vingt ans, le moulin à scie de la Fourche Ouest a fourni ses clients en madriers, planches, poutres, solives et autres traverses de chemin de fer. Quelles essences y traitait-on? Avant tout, du bois mou : épinette et sapin, peu souvent du pin. Travailler du bois franc était aussi plus rare : hêtre, érable, merisier...

Puis le temps est venu où les entrepreneurs en construction ont préféré la grosse production industrielle standardisée moins chère et plus facile à travailler que ce que pouvait offrir un vieux moulin à scie de village. À cela s'est ajouté le coût croissant du bois en grume, matière première d'un moulin à scie. Le bruit de celui de la Fourche Ouest d'Armagh a fini par s'éteindre.

Toutefois, dans les années 2010, 2020, j'en

vois encore un ou deux : de petits modèles, mobiles, qui parfois reprennent un service de voisinage.

Johanne, récemment retraitée tout comme son conjoint Gaétan qui a contribué comme elle à garder intact leur moulin à scie, a la chance de vivre encore près de ce trésor de sa jeunesse qu'est la scierie familiale. Peut-on encore rêver d'un avenir pour cette mécanique ? De même que les Bellechasseois ont su développer une acériculture moderne et l'exporter à partir de l'expérience de leurs parents et grands-parents, nous pourrions – pourquoi pas ? – faire mieux connaître, autrement que sur des écrans de tablettes, de téléphones ou de télévision, la pratique concrète et l'usage du débitage du bois de nos forêts.

Que faire, demanderez-vous, des produits de ce genre qui ne sont qu'en début de transformation ? Non seulement ils sont en demande constante, mais de nouvelles possibilités se développent depuis des décennies. Songez aux granules, recherchées et chères, ou encore aux structures de vastes bâtiments en bois traité qui remplacent avantageusement celles d'acier ou de béton armé classique.

Mais finalement, que penser d'une vieille scierie comme attraction à valeur pédagogique en même temps que patrimoniale ? Gaétan m'a confié y avoir songé, et Johanne ne l'a pas contredit. Bien sûr, on ne va pas demander à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique - Université Laval une énième extension à leurs bâtiments pour y loger notre scierie comme dans un musée ! Mais instruire nos jeunes d'ici, garçons et filles, avec du vrai matériel, concret, comme celui que manœuvraient jadis nos « *Filles au moulin à scie* », voilà une idée sur laquelle l'esprit industriel de notre région de Bellechasse pourrait aimer « plancher » !

JS



- *De petits modèles, mobiles, qui parfois reprennent un service de voisinage... Photo : René Minot, 11 octobre 2012.*

IL A AFFRONTÉ LA FORÊT : CHARLES TURGEON, PREMIER COLON D'ARMAGH CARMEN LAFERRIÈRE ET RENÉ MINOT



Carmen Laferrière



Clémence Laferrière



René Minot

À la recherche d'une terre d'accueil en période de colonisation, Charles Turgeon quitte Saint-Vallier pour se rendre à Armagh en empruntant le chemin primitif tracé dans le bois et utilisé par les arpenteurs et les agents des terres de la Couronne.

Sur le plan du Canton d'Armagh par Joseph fils Bouchette datant de 1833, apparaît cet étroit chemin identifié « *Saint-Vallier Commissioners Road* ». Il représente plus ou moins le tracé actuel de la route 281 Nord. Au cours de ce long trajet qui le menait vers les premières élévations du plateau appalachien, Charles Turgeon fait pleinement connaissance avec cette forêt omniprésente. Voici ce qu'en disent aujourd'hui nos contemporains :

Le couvert forestier de notre paroisse s'avère un véritable sanctuaire qui consiste essentiellement en la mixité de la forêt composée de feuillus, de résineux et d'essences compagnes relatées dans les carnets des arpenteurs. Les terres d'Armagh sont garnies de merisiers, de sapins, d'épinettes blanches, de bouleaux blancs et bouleaux jaunes, d'érables à sucre et d'érables rouges, de hêtres, de cèdres, de frênes, de peupliers et de quelques pins blancs.

La réalité vécue par ceux qui « marchaient » ce territoire pour le défricher et l'occuper est tout autre. Vingt-cinq ans après l'installation de Charles Turgeon, le prêtre missionnaire Jean-Baptiste Villeneuve, envoyé dans nos cantons par l'évêque de Québec pour y perpétuer la foi chrétienne, décrit la « misère » qu'il vit pour se déplacer d'un « village » à l'autre : *Il y a d'Armagh à Buckland cinq lieues dont une est presque impraticable; il n'y a en été qu'un chemin de pied bien misérable, et en hiver personne ne passe par là. [Quant à aller] vers Montminy,*

en été, il n'y a pas moyen d'y passer un cheval, on y passe à pied, mais bien misérablement. Ainsi pas d'autre moyen de desservir Montminy que de passer par St-Pierre. Beau petit tour à faire.

Tout un chemin, aussi, à parcourir pour survivre et tirer le meilleur parti des richesses de ces terres. Charles Turgeon se rend d'abord explorer à quelques reprises le lot 24 qui lui a été concédé le 28 novembre 1833 sur le 2^e Rang Nord-Est du township d'Armagh. Il doit d'abord bûcher et faire de l'abatis afin d'y repérer les parcelles propices à la culture et préparer l'emplacement pour bâtir sa première habitation. Le défrichage est un travail de longue haleine.

Premier temple à abriter nos ancêtres au début de la colonie, la forêt leur fournit le bois nécessaire pour se chauffer, pour construire leurs maisons et leurs bâtiments de ferme. La coupe du bois se fait à la hache, à la sciote ou au godendart. La forêt devient vite une ressource essentielle à la survivance pour les premiers colons de notre paroisse. La faune qui s'y trouve contribue pour une large part à leur alimentation.



- Charles Turgeon. Figurine de Clémence Laferrière (Les Chapeaux de Clémence) et de Carmen Laferrière, feutrière.

Belle description qui nous fait rêver d'un passé où Mère Nature prodiguait ses dons à l'occupant. Dans les faits, c'était moins rose : on vivait pauvrement, on se nourrissait de peu. Ainsi, le fils de Charles Turgeon a relaté ceci :

Le père, en quittant Saint-Vallier pour venir à Armagh, n'avait apporté comme nourriture qu'un petit sac de farine qu'il portait sur son dos. Il aurait vécu 21 jours avec ce peu de farine et 26 livres de sucre d'érable fabriqué dès son arrivée à Armagh.

Faire du sucre pour s'alimenter, c'est travailler dur et beaucoup « bûcher ». La métamorphose du paysage forestier, qui se transforme peu à peu en terres de culture, est l'aboutissement lent et difficile du long cheminement de Charles Turgeon et de ses voisins colons. Ces gens, hommes, femmes et enfants qui, par leurs descendants, se sont établis en paroisses situées dans les hauteurs de Bellechasse, ont « arraché leurs terres à la forêt » et relevé de prodigieux défis pour y tracer notre avenir. Mais qu'on ne fasse pas de ces rudes pionniers des paroissiens dociles. Les mentalités de jadis pouvaient s'affirmer de façon pas toujours « catholique ». Ainsi, en janvier 1858, le missionnaire Villeneuve témoignait à son évêque de ce que vivaient ses futurs paroissiens :

Un jeune homme d'Armagh se propose de commencer dimanche avec une fille mineure dont le père est absent, on ne sait pas au juste où le trouver. Il aimerait bien à se marier, mais je pense que le consentement de sa mère ne suffit point, d'autant plus que le père est un chicanier. Il faut aussi remarquer que ce jeune homme n'a pas fait sa première communion, mais je l'ai préparé à la faire. À Montminy, l'abbé Villeneuve trouve : des gens de St-Pierre, de St-Thomas et de Berthier, et à part de 7 à 8 familles, je vous assure que le reste n'est pas ce qu'il y a de meilleur. Depuis l'élection de Casault, il y a trois ans, ces gens sont devenus inabordables. M. Sirois n'a reçu que des grossièretés chaque fois qu'il y est allé. C'est aussi de même qu'on m'a reçu, on m'a dit même qu'on n'avait pas besoin de prêtres, qu'on en voyait toujours assez : c'est M. Fournier qui les a fanatisés de la sorte. À cette élection, pas moins de vingt-cinq se sont parjurés.

On le voit : il n'est pas nouveau que certains ne veulent rien savoir ni de l'Église toute-puissante ni des politiciens au pouvoir. La politique, tout comme la religion, est matière à penser, qu'on défriche ou non. Cependant, vivre de la forêt, en soi, peut sans doute donner à penser, à méditer.

La tâche d'un défricheur était définie dans son « permis d'occupation », comme celui accordé à « Ferdinand Roy fils de JBte Roy Cultivateur de St Vallier de prendre immédiatement possession d'une certaine étendue de terre, étant le lot Numéro soixante dix dans le premier Rang du Township de Armagh N.W. dans le Comté de Belle-Chasse contenant quatre vingt cinq acres ». Il ressort qu'à Armagh, comme dans les autres « cantons », sur la base d'un montant convenu avant son arrivée, le colon établi sur une terre paie son lot annuellement en quatre versements égaux, pendant les quatre ans nécessaires; et ce, avant de recevoir la « lettre patente » qui le rendra « propriétaire » : le voilà maître chez lui

Ajoutons-y l'établissement et l'entretien des chemins, la contribution requise pour l'école et la « dîme » due à l'Église, le coût des outils, le recours à la « moulange », l'achat de semences, etc. La nourriture et les vêtements, chaque maison, chaque famille se les fabriquait; et l'acquisition d'animaux domestiques signifiait le début de la réussite économique. Quant à parler de soucis pour la santé et ses coûts, c'était avant tout une occasion de pieuses prières et, au mieux, une conversation entre riches - ceux qui faisaient travailler les autres...

Il reste que, pour les défricheurs d'alors tout comme pour les citoyens d'aujourd'hui épris d'écologie, les forces de la nature vont continuer de nous proposer leurs défis. D'ailleurs, partout dans les hauts de Bellechasse, on observe, depuis un bon demi-siècle, un retour de la forêt, plantée ou non, qui absorbe les champs cultivés et reprend place. Serions-nous tous appelés à redevenir un peu des Charles Turgeon?

✂

PETITE HISTOIRE DU GRAND PIN

RENÉ MINOT



René Minot est membre du comité de rédaction de la revue *Au fil des ans* et choriste du Chœur de Bellechasse.

Le grand pin de la Fourche se tenait dans la partie la plus boisée du domaine des « Trois Collines ». Il était la fierté de quelques-uns et, pour beaucoup, un point de repère dans la vallée de la Fourche, cours d'eau appelé aussi aujourd'hui « Rivière Armagh » et important affluent de la Rivière du Sud.



Quand je me suis établi là en 2008, on m'a parlé de cet arbre avec un brin d'inquiétude : son houppier qui dominait la canopée voisine semblait avoir disparu. La tête déplumée, le grand pin avait perdu son panache. Certes, sur place et vu d'en bas, il gardait encore noble allure. Mais ses plus hautes branches révélaient sa misère.

François s'est résolu à le faire abattre : toute une affaire ! La souche a témoigné d'une des faiblesses du grand pin : une colonie de fourmis s'était établie au centre de son fût et, faute de voir tous ses anneaux de croissance, un forestier ami a estimé que le géant avait « au moins 250 ans ». 60 po de diamètre sur la souche ! À la même époque, sur la terre voisine, une croix de chemin se mourait lentement, tout près de l'ancienne maison de Benoît, le beau-frère de François. Joseph, père de Jean et





grand-père de Benoît et de Carole – épouse de François, s’était bâti là, jeune marié, en 1893, et avait érigé une croix en en gravant l’année dans un gros caillou scellé au pied.

Exposé aux intempéries, le bois, même peint, finit par s’abîmer : la première croix a fini par pourrir. Or, autour des années 1950, Benoît, adolescent, s’est gravement blessé à une jambe en bûchant à la hache dans la forêt. Est-ce la protection divine qui l’a fait se tirer d’affaire sans même rester boiteux? En tout cas, en signe de reconnaissance face au divin, son père, Jean, a remplacé la première croix, défaite par le temps.



Plus d’un demi-siècle passe : cette seconde croix finit par se détériorer. Dans la maison attenante, vivent de jeunes enfants. Par prudence, on abat alors la croix décatie devenue dangereuse.





C'est à cette période de ma vie à la Fourche que Benoît me conte cette histoire de famille, et qu'il m'emmène parfois dans les *trails* de sa jeunesse.

J'apprends aussi à connaître sa sœur et son beau-frère, François, qui, de ses mains, a bâti sa remarquable maison à structure apparente (post & beam) en cèdre rouge (séquoïa) de Colombie-Britannique, recyclage beauceron d'anciens poteaux de bois des lignes à très haute tension d'Hydro-Québec. L'équipement dont François s'est servi ne demande qu'à accueillir le pin géant gisant au fond de sa terre.

François accueille aussi mon idée qu'on refasse la croix de chemin du voisinage. Le volume de bois récolté est imposant et on débite dans le fût principal les fortes pièces nécessaires pour refaire sa croix au divin fils du charpentier biblique. Au village, l'ami Léo est un ouvrier dont les qualités sont bien connues. Il accepte, gratis pro Deo, de faire sa part en faisant la croix. En route pour son atelier.





Quelques jours plus tard, ça y est : c'est mesuré, scié, façonné, raboté, ajusté, poli – et même sculpté.

Impressionnant! Bientôt, il y aura la peinture et toutes ses exigences d'apprêt, de couleurs. C'est Michelle, aussi généreuse et soigneuse que son conjoint Léo, qui s'en chargera.



Quand le temps est venu de retourner à la Fourche, voilà que mon voisin et ami Jacques s'offre pour la manœuvre délicate de placer la croix dans sa base – qu'on a soigneusement préparée. En compagnie de Benoît, et sous l'œil curieux de la fillette dans les bras de sa maman Julie, Léo donne ses ultimes précisions.

Qui a déjà assisté au plantage d'une croix de chemin?

Le bois du pin se dresse à nouveau sur la Fourche. Et sur le fond des arbres du voisinage, il s'apprête, sous une forme sacrée, à traverser son premier hiver.

Quel que soit le nombre des années où se maintiendra debout cette nouvelle croix de chemin façonnée et dressée par des gens de chez nous, c'est un peu de notre âme humaine collective qui subsistera. On peut imaginer qu'elle fusionne peut-être avec celle des arbres, avec l'âme du grand pin.

js

CHRONIQUE

LE GIRAM : RÉTROSPECTIVE SUR 40 ANS D'IMPLICATION DANS LE MILIEU

GASTON CADRIN



Gaston Cadrin est géographe-environnementaliste, auteur et vice-président du GIRAM (Photo : Pauline Thériault, 2020)

Les premiers balbutiements, visant la mise sur pied d'un organisme sans but lucratif consacré aux préoccupations historiques, culturelles et environnementales du milieu, sont survenus en 1982, sur mon initiative auprès de certains collègues du cégep de Lévis-Lauzon.

À titre de géographe déjà impliqué dans mon milieu, il était important pour moi que des professeurs de diverses disciplines fassent utiliser leurs expertises et leur capacité d'analyse critique par les organismes socio-économiques et les municipalités de la région. Le nouvel organisme, *Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu*, incorporé officiellement le 3 mars 1983, visait les objectifs suivants :

- Favoriser la réalisation d'études et de recherches appliquées à la région ;
- Permettre à des ressources humaines du cégep Lévis-Lauzon de s'impliquer dans le milieu ;

- Collaborer avec des organismes du milieu ayant des intérêts économiques, sociaux et culturels communs ;
- Intervenir auprès des pouvoirs concernés sur tous sujets pouvant affecter de près ou de loin la qualité de vie du milieu.

Dans les premières années, ces objectifs se sont concrétisés dans des projets bien acceptés de tous, notamment par des publications et des expositions de nature historique concernant *Le fleuve et sa rive droite* en 1984 ou l'avenir des centres-villes : Évolution des axes commerciaux traditionnels de Lévis et Lauzon en 1985. Toutefois au fil des ans, d'autres préoccupations se sont ajoutées touchant la conservation du patrimoine architectural, la protection de l'environnement fluvial, la réalisation d'aménagements de qualité, la création de parcs et d'espaces riverains, la valorisation des paysages, ainsi que la dénonciation de projets privés ou publics inacceptables.

La mission du GIRAM n'a cessé de s'élargir pour englober la multitude de champs suivants :

- Sensibiliser la population et les élus à des aménagements respectueux de la qualité de vie et de l'environnement ;
- Préparer des colloques et des interventions prônant des développements harmonieux et durables ;
- Protéger l'environnement, plus particulièrement le milieu fluvial et les paysages riverains ;
- Combattre les projets insensés de nature industrialo-portuaire (ex. Rabaska) ;
- Promouvoir le transport collectif dans l'agglomération ;



- Célébration du 40^e au cégep de Lévis, le 3 mars 2023.
Photo : Pierre Duquet.



- En 1985, lors du lancement de la publication « Évolution des axes commerciaux de Lévis et Lauzon ». On remarque la présence d'André Hamel conseiller de Lévis, de Vincent-F. Chagnon maire de Lévis, de Jean Garon ministre et député de Lévis (qui a beaucoup soutenu le GIRAM), de Gaston Cadrin président-fondateur du GIRAM et de Laurent Samson, maire de Lauzon. Photo : collection GIRAM.

- Favoriser la création de parcs et défendre l'intégrité des parcs et espaces verts existants ;
- S'opposer à des démolitions inutiles et demander le classement pour des bâtiments et sites patrimoniaux.

Devant le peu d'empressement des professeurs du cégep à s'impliquer, le GIRAM n'hésita pas à recruter parmi des gens de qualité qui partageaient les mêmes valeurs. On peut penser à l'historien renommé Michel Lessard, à l'urbaniste engagé Jean Cimon, à la réputée botaniste Gisèle Lamoureux et à de nombreux professionnels, architectes, architectes de paysages, biologistes, ingénieurs forestiers, etc.

Les interventions du GIRAM ne cessaient de se multiplier, mais elles étaient loin de faire l'unanimité. Encouragées par les uns et décriées par les autres, notamment par des gens de pouvoir qui se sentaient interpellés, les prises de positions publiques ont effectué graduellement un tournant plus critique que certains élus et représentants de chambres de commerce acceptaient difficilement. Cela dérangeait d'autant plus que nous avions la bonne habitude de les publiciser dans les médias par l'entremise de conférences de presse bien préparées et riches en contenu, de communiqués et d'entrevues dans les médias écrits et électroniques. Mais, avec le temps, ces dénonciations de plus en

plus régulières étaient perçues par de nombreux citoyens et plusieurs élus comme un « mal nécessaire », dans le sens que nous apportions aux décideurs de nouvelles idées.

Nous avons fait plusieurs efforts afin de faire cheminer les élus et les autres intervenants du milieu, notamment lors d'événements de concertation que nous avons organisés à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Mentionnons, entre autres, l'important colloque du GIRAM : *La rive sud du fleuve, un espace fragile aux vocations multiples*, tenu au cégep de Lévis-Lauzon les 22-23-24 septembre 1988, avec publication des actes de ce colloque. Mentionnons également l'organisation du *Carrefour du Vieux-Port de Lévis*, le 30 avril 1993, un événement de réflexion et de concertation sur l'aménagement du secteur de la Traverse à Lévis et de sensibilisation à l'importance du chantier historique Davie (1828) dans le secteur.

Plusieurs interventions publiques donnaient une perception contestataire du GIRAM dans la population, mais notre groupe assortissait toujours ses analyses critiques de propositions alternatives, ce qui donnait une allure plus positive pour ceux et celles qui voulaient bien faire la part des choses. Ceci était particulièrement vrai lors de nos nombreuses participations à des consultations publiques sur les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC), les plans d'urbanisme des villes et la planification stratégique de la nouvelle ville de Lévis en 2001. Cette année-là, Michel Lessard et moi lançons le document visionnaire : *Lévis, à l'aube d'une ère nouvelle... Éléments pour un développement harmonieux et durable*. Toutefois, ces souhaits n'ont guère eu d'échos, car deux ans plus tard, le 20 janvier 2003, nous dénoncions, en conférence de presse, *Le dérapage de nos gestionnaires d'institutions publiques dans l'aménagement et la mise en valeur de notre cadre de vie*, qui visait plus spécifiquement des décisions déplorables de Commission scolaire des Navigateurs et de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Malgré les bonnes suggestions apportées, peu d'entre elles étaient retenues par les élus en place, plus obsédés par la croissance à tout prix et les rentrées supplémentaires de revenus fonciers que des propositions visant avant tout un urbanisme de qualité et des aménagements plus écologiques. En fait, comme l'a souligné le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier, lors de la célébration de notre 40^e, « *vous étiez trop en avance par rapport aux décideurs* ». À notre avis, cet avant-gardisme est un beau compliment...

Nos principales interventions patrimoniales ou environnementales dans Bellechasse

Une de nos premières conférences de presse dans Bellechasse s'est tenue à Saint-Charles, le 15 décembre 1993. À ce moment, la commission scolaire locale voulait abandonner le vieux couvent de 1886, de style Second Empire. On sait que l'avenir d'un bâtiment abandonné est souvent précaire, voire voué à la démolition. Avec l'appui de plusieurs citoyens et citoyennes du lieu, notre intervention massue a provoqué un revirement salutaire des décideurs qui ont choisi de rénover le bâtiment, tout en conservant l'intégrité extérieure. Aujourd'hui, l'ancien couvent y accueille encore des classes du niveau élémentaire et la bibliothèque Jacques-Labrie.

ADIEU, VEaux, VACHES, COCHONS...
... COUVENT?



INTERVENTION GRACIEUSE DU GIRAM,
dédiée aux personnes soucieuses de la préservation
du cœur historique du village de Saint-Charles-de-Bellechasse

- Document de la conférence de presse, tenue à Saint-Charles-de-Bellechasse, 15 décembre 1993.



Entre 1996 et 2000, nous avons participé activement à la conservation à des fins publiques du domaine de la famille Amos à la pointe de Saint-Vallier, à la limite ouest de la baie de Bellechasse. Cela s'est fait en commandant des études biophysique, historique et archéologique, ainsi que par l'implication personnelle de membres du GIRAM dans le premier conseil d'administration du Domaine de Murval, devenu plus récemment, le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier.

Depuis 1989, le GIRAM a toujours accordé une grande attention à la protection du Saint-Laurent. Conséquemment, à de nombreuses reprises, nous avons dénoncé des atteintes à l'intégrité de la bordure fluviale,

- Intervention du GIRAM, en 1993, pour protéger le chantier A.C. Davie (secteur de la Traverse de Lévis) et lui conférer un statut patrimonial par le ministère de la Culture du Québec. Je suis entouré de madame Eileen Reid Marcil, historienne des chantiers navals de la région, et monsieur Michel Lessard, vice-président du GIRAM. Photo : collection GIRAM.



- Le GIRAM et quelques-uns de ses membres ont été impliqués dès les premiers balbutiements de la création du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier. Photo : Claude Duchaine, 2006.

- *Le Saint-Laurent, une artère majeure de navigation. Entre Québec et Les Escoumins, les pilotes du Saint-Laurent prennent en charge tous les navires dont les superpétroliers. Photo : Gaston Cadrin, 2011.*

notamment par le remblayage des rives ou des aménagements destructeurs du milieu naturel laurentien. De plus, après le déversement du pétrolier *Czantoria* au quai d'Ultramar en mai 1988, nous avons, à de multiples occasions, exprimé publiquement nos craintes qu'une marée noire surgisse un jour dans le Saint-Laurent, car souvent des navires en mauvais état (minoues de mer) y transportaient vers l'amont ou l'aval des hydrocarbures. Cette gestion nonchalante de la navigation sur notre grand fleuve, au début des années 1990, nous faisait craindre un déversement aussi catastrophique que celui de l'*Exxon Valdez* en Alaska en mars 1989.



- *À cette conférence de presse à Beaumont en 2007, on remarque la présence d'André Bélisle (AQLPA), d'Yves St-Laurent (Coalition Rabat-joie de Beaumont), de Gaston Cadrin (GIRAM), de Jacques Levasseur (Association pour la protection de l'environnement à Lévis) et de Gilles Lavoie (Association de l'Île d'Orléans contre le port méthanier). Photo : fonds GIRAM.*

Conséquemment, le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska – initialement à Beaumont en 2004, déplacé à quelques centaines de mètres à Ville-Guay sur le territoire lévisien en 2005 – nous a incités à prendre l'armure de combat pour défendre le fleuve et la population. De plus, un voyage en France, plus particulièrement à Montoir-de-Bretagne et à Fos-sur-Mer, nous révéla que ce type d'infrastructures à haut risque technologique ne doit pas être localisé à proximité de la population. Puisqu'ici il y a peu de normes sévères à cet égard, on laisse les entreprises décider de l'emplacement, sans égard à la sécurité humaine. Et dans ce cas, le Bureau d'audiences publiques (BAPE) n'a pas joué son rôle, étant influencé par les propagandistes économiques et leurs alliés. En plus d'un mémoire consistant pour contrer ce projet et des dizaines de conférences de presse, nous avons publié le livre *Rabaska, autopsie d'un projet insensé* (Fides, 2009), dont le titre dit tout et le contenu le démontre. Malgré le feu vert des gouvernements, le projet ne se réalisa pas en raison de changements significatifs sur le marché du gaz. Serions-nous fiers, aujourd'hui, d'avoir la compagnie russe Gazprom comme fournisseur de gaz naturel...?

À maintes reprises, le GIRAM a fait la promotion de l'accès public au fleuve et la création de parcs riverains, notamment le parc régional de La Martinière, réalisé officiellement par le maire Jean Garon, à la suite de l'achat de la terre de la Société immobilière Irving et la cession des terrains expropriés inutilement en 1980 par les gouvernements. De plus, nous avons toujours défendu l'intégrité spatiale des parcs existants, que ce soit au parc des Chutes-de-la-Chaudière ou au parc de Vincennes à Beaumont. À ce dernier lieu, la privatisation partielle de cet espace est passée à deux cheveux de se produire en 2008-2009. En effet, des promoteurs au signe de piastre inscrit dans le front avaient convaincu une majorité des élus de leur vendre la partie

ouest du site (11 105 m²) pour 366 000 \$, en vue d'y aménager de l'hébergement hôtelier. Devant l'éventualité d'un commerce touristique qui pourrait se convertir éventuellement en condos et de l'amputation définitive d'une partie du parc, le GIRAM convoqua les médias sur les lieux et démontra l'incongruité de la décision municipale. De plus, nous entreprîmes des démarches visant à bloquer ce projet, notamment en consultant un avocat sur l'interprétation du testament du donateur, l'architecte Lorenzo Auger, qui légua, le 26 janvier 1942, son moulin et son terrain à la Société de Conservation du moulin de Vincennes afin que celle-ci transfère ultérieurement le bien au gouvernement. Deux ans après le décès de cet architecte passionné de patrimoine, cette société cédera la propriété au ministère de la Voirie en vue d'une conservation à des fins publiques à perpétuité. Cette clause et l'obligation de la municipalité de Beaumont de retourner le fruit de la vente au ministère des Transports ont contribué à préserver l'intégrité du parc et à respecter la volonté du donateur. Il est tellement difficile de créer des parcs publics, il faut s'insurger lorsqu'un conseil municipal veut les rapetisser...

Tous connaissent les attraits historiques et paysagers du village de Saint-Michel-de-Bellechasse, un des premiers bourgs du pays, créé en 1754. Mais, ce qui attire particulièrement les regards, c'est l'impressionnant presbytère du régime français (1739) et rallongé vers l'est en 1791. En 2017, la municipalité faisait l'acquisition du presbytère, de la grange à dîme et se réservait un droit d'achat de l'église, advenant sa mise en vente. Or, le changement de conseillers et de maire en 2018 remettait en question cette transaction. Le nouveau conseil municipal menaçait même de vendre le presbytère et de morceler les terrains acquis. Devant ce revirement de situation, le GIRAM, en collaboration avec la Société du Vieux-Bourg, décida de prendre le dossier en



main. Je m'investis personnellement durant quelques semaines pour monter un dossier de classement du presbytère comme immeuble patrimonial et du cœur paroissial comme site patrimonial. Le tout fut acheminé à la ministre de la Culture et des Communications, Madame Nathalie Roy, le 17 novembre 2020. Bonne nouvelle, le 6 juin 2022, le presbytère et l'ensemble paroissial recevaient un statut de classement assurant la pérennité de ces éléments patrimoniaux exceptionnels en les mettant à l'abri de décisions politiques municipales incongrues...

- *Lancement du Livre Rabaska au musée de la Civilisation en avril 2009. On y voit Michel Lessard, vice-président du GIRAM, entouré de Gaston Cadrin, président, et de Pierre-Paul Sénéchal, vice-président.*



- *L'ancien domaine du moulin de Vincennes de Lorenzo Auger (le rectangle avec le moulin d'en haut et un hangar, en rouge). C'est la partie ouest du ruisseau Saint-Claude, expropriée par le gouvernement en 1948, dont la municipalité voulait se départir en 2009. Source : Plan de 1944 effectué pour la Société de conservation du moulin de Vincennes.*

Source : BANQ E23 S100 D767-45
volume trente-cinq numéro un



- *Le cœur institutionnel de Saint-Michel. On y voit le presbytère, la grange à dîme, le cimetière et l'église faisant partie de l'ensemble paroissial reconnu site du patrimoine en juin 2022 par le gouvernement québécois. Photo : Jean-Marie Fecteau, 2019.*

Au GIRAM, on aimerait bien avoir moins de dossiers à analyser, moins d'interventions à préparer pour assurer la qualité de notre environnement, la protection de nos paysages et la conservation de nos éléments historiques distinctifs, mais il semble que les preneurs de décisions veulent nous faire travailler...

En juillet 2021, une lanceuse d'alerte nous informe qu'un promoteur a tout déboisé et nivelé le cap Saint-Claude (voisin est de la ligne 735 kV d'Hydro-Québec à Beaumont),



- *Vue du décapage du cap Saint-Claude pour l'aménagement d'un quartier résidentiel. Les deux casemates (bases à canon) se situent dans l'îlot boisé subsistant au sud-est. Photo : Patrice Laroche, le 15 juillet 2021.*

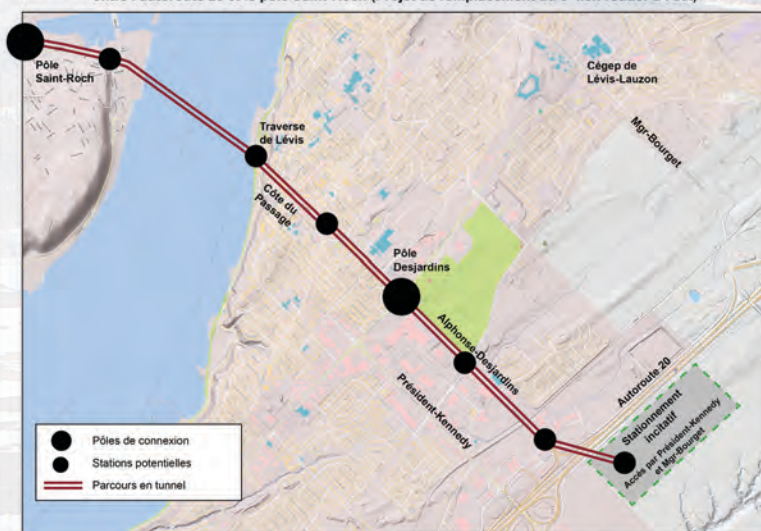
il s'en suit une conférence de presse sur le terrain pour dénoncer ce genre d'intervention avec menace du propriétaire de nous faire évacuer par la police. De plus, ce point de presse du 15 juillet 2020 nous a permis d'apprendre qu'à la suite d'une entente avec le promoteur résidentiel, la municipalité s'apprêterait à autoriser la démolition des deux casemates de 1914, pourtant citées en 2014, avec le dépôt de munitions, comme biens patrimoniaux par la municipalité. À la suite de cette décision, le GIRAM et d'autres défenseurs de ce lieu commémoratif participèrent à des séances publiques de consultation ou du conseil municipal afin qu'on maintienne la décision initiale. Entre-temps, une casemate ou base de canon a été détruite, et la Fondation Vimy, en collaboration avec notre organisme, demanda un classement gouvernemental du site en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Un avis d'intention de classement a été émis en février 2022; la décision finale est à venir.

Une autre prise de position récente a concerné le projet de 3^e lien entre Lévis et Québec. Ce dossier concerne spécifiquement la Rive-Sud, notamment Bellechasse. Certes, dans un milieu où 90 % des gens se déplacent en automobile ou, pour la majorité, en VUS et *pick-up*, ce tunnel semble majoritairement souhaité. Toutefois, au GIRAM, en constatant l'état actuel de la planète et les changements climatiques amorcés, il nous paraît illogique de continuer d'investir dans ce mode de déplacement. Il faut privilégier un choix plus porteur d'avenir. C'est pour cette raison que, le 30 avril 2019, nous avons annoncé nos couleurs. Nous sommes en faveur de la construction d'un tunnel entre les centres-villes de Québec et Lévis, mais en privilégiant UN LIEN SOUS-FLUVIAL CONSACRÉ EXCLUSIVEMENT AU TRANSPORT COLLECTIF, comme entre Longueuil et Montréal, avec des stationnements incitatifs aux entrées.

Un organisme unique de veille

Le GIRAM est un organisme assez unique au Québec, entre autres par ses champs diversifiés d'expertise reliés à la qualité de vie, à l'aménagement durable et à la protection de notre patrimoine bâti distinctif en Amérique du Nord. Notre organisme peut à l'occasion essayer des critiques de personnes peu sensibles aux éléments que nous défendons, mais nous recevons plutôt de l'appréciation sur la qualité des dossiers préparés bénévolement sur une grande diversité de sujets. Avec peu de moyens financiers ou matériels (aucun local), nous dispensons des conseils, nous préparons des dossiers consistants – récemment une demande de classement de l'ancien couvent de Saint-Gédéon-de-Beauce, nous encourageons les personnes des divers milieux à se prendre en main. Nous sommes aussi un organisme de veille afin d'éviter des projets inacceptables sur le plan de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Récemment, nous avons combattu le projet Laurentia qui consiste à implanter un terminal de conteneurs dans le secteur des battures de Beauport (projet mort-né en juin 2021). En 2023, nous surveillerons toute initiative du Port de Québec visant l'acquisition des anciens terrains du projet Rabaska à Lauzon,

Figure 2 – Plan sommaire du tracé souterrain du tramway et des stations prévues dans l'axe centre à centre, entre l'autoroute 20 et le pôle Saint-Roch (Projet de remplacement du 3^e lien routier à l'est)



mais qui aurait aussi d'éventuels impacts majeurs pour Beaumont et l'Île d'Orléans. Le maire Lallier a déjà affirmé qu'il aurait aimé avoir un GIRAM à Québec : c'est une belle reconnaissance de la pertinence de nos interventions. Toutefois, comme d'autres organismes, en cette période où prévaut un certain individualisme, saurons-nous trouver des personnes généreuses de leur temps et préoccupées d'aménagement durable et de qualité de vie pour assurer dans l'avenir l'indispensable continuité du groupe ? Nous l'espérons.

PS

- *Proposition du GIRAM, le 30 avril 2019, d'un tunnel consacré exclusivement au transport collectif.*



- *Vue de l'anse de Ville-Guay (juste à l'est de la rue de Vitré) où le port de Québec voudrait éventuellement construire des installations industrialo-portuaires. Photo : Claude Duchaine 2006.*

CHRONIQUE

DEVOIR DE MÉMOIRE

AU DOMAINE POINTE-DE-SAINT-VALLIER

DENISE ROY



Denise Roy est coordonnatrice des activités au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier. (Photo : Gracieuseté de l'auteur)

Au printemps 1923, Mathilde Beaudry et Arthur Amos prennent possession de leur nouvelle propriété, sise à Saint-Vallier, aux limites de Berthier-sur-Mer.

Une maison patrimoniale à proximité de l'eau et des grands champs, une érablière et une terrasse s'avancant dans le fleuve, le tout s'ouvrant sur les montagnes et l'archipel de Montmagny. Quel décor ! Tout est en place pour y vivre des jours heureux avec leurs cinq jeunes enfants, aidés de la gouvernante allemande et de quelques domestiques. Les années précédentes, ils vivaient leurs étés à La Malbaie où ils louaient une maison.

Arthur Amos a trouvé l'endroit idéal pour reproduire les riches domaines observés dans Charlevoix, d'autant plus qu'il habite dans le Vieux-Québec. Au fil des années 1920 et 1930, il transforme son environnement : il ajoute une rallonge à sa maison, un terrain de golf de

9 trous et un terrain de croquet; il fait creuser un lac artificiel qu'il ensemence de truites, il borde des allées de peupliers de Lombardie, plante des arbres fruitiers, pommiers et pruniers, dessine le jardin Rocher (le jardin de l'Étang actuel) et le fait réaliser par des ouvriers de Saint-Vallier.

Robert Amos, le fils d'Arthur, a passé 85 étés à Murval – terme choisi par les Amos pour désigner leur domaine, mur faisant référence à la terrasse et val, à Saint-Vallier. En 1999, lorsque sa sœur Gabrielle et lui vendent la propriété à Héritage canadien du Québec et Conservation de la nature Canada, deux organismes voués à la conservation du patrimoine bâti et naturel, un groupe de bénévoles crée une corporation mandatée pour entretenir et animer les lieux.

Dans son livre, *La pointe de Saint-Vallier, une histoire de 300 ans*, l'auteur Yves Guillet présente Arthur Amos comme un homme aux intérêts riches et multiples. Depuis une



• *Le manoir de Murval, 1939. Source: Fonds Archives Amos.*



- *Premier pique-nique de la famille Amos après l'acquisition de la propriété au printemps 1923. Source: Fonds Archives Amos.*

quinzaine d'années, une équipe de bénévoles propose aux visiteurs une gamme d'activités qui reflète son ouverture d'esprit, ses valeurs et ses centres d'intérêt : la nature, l'astronomie, la musique, l'histoire, le patrimoine, la littérature et les arts visuels.

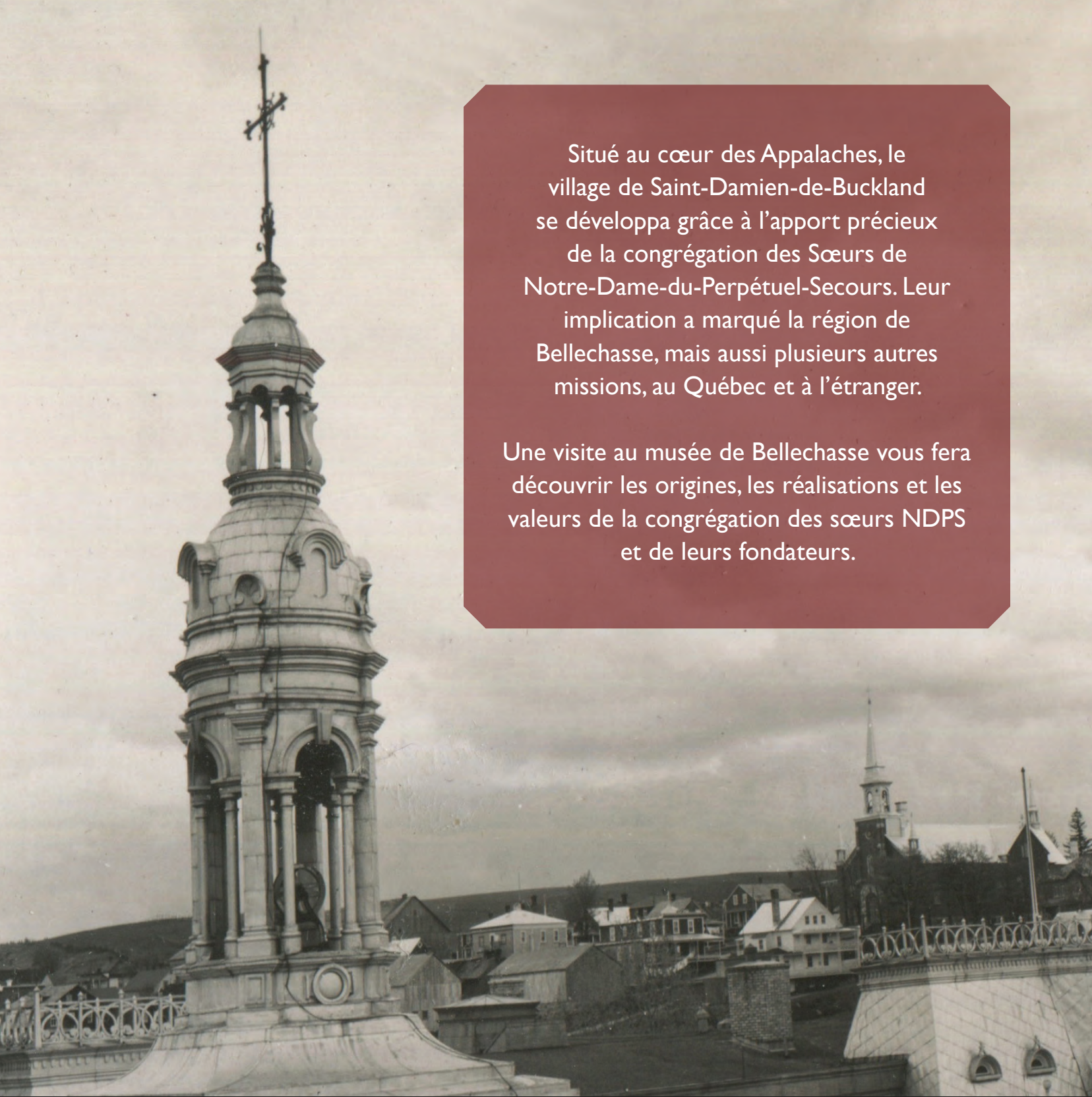
Les 100 ans du Domaine

Cette année, 100 ans après l'achat du Domaine, nous rendons hommage au couple Amos. Au programme, une exposition de photographies d'archives, un concert de musique swing des années 1920 - 1930 en présence des descendants de la famille Amos, des films vidéo, une heure du thé particulière, la visite guidée du manoir, leur espace de vie, et la présence d'un artiste en résidence, Bernard Duchesne, dont le projet *Visions poétiques d'un lieu* s'inspire à la fois de l'histoire des lieux et de la famille Amos d'antan. En plus de cette commémoration, voici quelques activités phares auxquelles vous aimerez participer: une fin de semaine consacrée au Patrimoine soulignant les 40 ans du GIRAM et à la problématique des assurances pour les maisons anciennes. Il y aura aussi deux autres expositions, soit celle de Marc Bergeron, photographe de guerre et de reportage, ainsi que celle de Bernard Duchesne,

et un symposium de peinture regroupant des artistes professionnels et des enfants : une nouveauté ! S'ajoutent à cela des concerts, des contes, des conférences à caractère historique, des activités d'observation de la nature. Vous trouverez la programmation détaillée sur notre site web (www.pointedesaintvallier.com) dès le début de mai. Le fait de mettre en lumière l'héritage des Amos ne minimise en rien l'apport que nous ont laissé d'autres propriétaires importants dans l'évolution du Domaine au fil des siècles. Pour n'en nommer que quelques-uns, pensons aux co-seigneurs et seigneuresse de Lanaudière, à Charles Alleyn qui, en 1867, a reçu en cadeau du gouvernement fédéral les berges de l'anse Bellechasse, et à Félix-Alphonse Larue qui a modernisé la maison en plus d'y faire construire une chapelle attenante.

Cet été, nous vous attendons, nombreux, pour découvrir la richesse historique du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier et y célébrer, à votre manière, la créativité qu'elle soit actuelle ou passée !

Denise Roy
Coordonnatrice des activités
Domaine Pointe-de-Saint-Vallier
info@pointedesaintvallier.com



Situé au cœur des Appalaches, le village de Saint-Damien-de-Buckland se développa grâce à l'apport précieux de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Leur implication a marqué la région de Bellechasse, mais aussi plusieurs autres missions, au Québec et à l'étranger.

Une visite au musée de Bellechasse vous fera découvrir les origines, les réalisations et les valeurs de la congrégation des sœurs NDPS et de leurs fondateurs.

Musée de Bellechasse

149, rue Commerciale,
Saint-Damien-de-Buckland,
G0R 2Y0

(418) 907-5350
<https://centrehistorique.shbellechasse.com>
museedebellechasse@shbellechasse.com

